



FÉDÉRATION FRANÇAISE
D'ÉQUITATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2021

RAPPORT MORAL



Légendes photos de couverture :

Christopher Six et Totem de Brecey lors de l'épreuve de cross du concours complet, médaillés de bronze par équipe aux Jeux Olympiques de Tokyo 2020, juillet 2021.

Shooting photo pour illustrer la thématique Bien-être à cheval : les atouts du tourisme équestre, les moments de complicité partagés à cheval, Biarritz, mars 2021.

Shooting photo pour illustrer la campagne de communication autour des Journées du Cheval : Envie de rencontrer ton nouveau copain ?, Croissy-Beaubourg, juillet 2021.

100 ANS D'ÉQUITATION

Cette année, la Fédération Française d'Équitation fête ses 100 ans.

100 ans au service de l'équitation et de ceux qui la font vivre, partout en France.

Unique et originale, à la fois au niveau sportif et sur la scène internationale, la Fédération a su évoluer entre tradition et modernité.

Par des choix ambitieux et précurseurs, nous avons positionné les établissements équestres, leurs dirigeants et les enseignants au cœur du projet fédéral.

Cela a été déterminant dans le développement des activités équestres de ces quarante dernières années.

Ce modèle robuste, rendu possible par la maturité de ses dirigeants, a permis de trouver les réponses adaptées face à la crise sanitaire et ses conséquences sur la société.

Par l'innovation et une campagne de communication inédite, nous avons retrouvé le chemin de la croissance pour tout ce qui concerne l'équitation.

Enfin, vous avez toujours su porter à la tête de notre Fédération des femmes et des hommes d'expérience et dévoués pour le collectif, qui nous concerne tous.

Merci à vous pour votre engagement quotidien,

Soyons fiers de l'équitation et de ceux qui en font une réalité sportive, sociale et économique dans notre pays.

Bien sincèrement,

Serge Lecomte,
Président de la FFE



*Bien à vous,
Serge Lecomte*

SOMMAIRE

	UNE ANNÉE DU CENTENAIRE HAUTE EN COULEURS	7
	• <i>UN DISPOSITIF COMMUNICATION D'ENVERGURE</i>	8
	• <i>UN ACCOMPAGNEMENT SOLIDE DURANT LA CRISE COVID</i>	13
	• <i>UN TRAIT D'UNION ENTRE HÉRITAGE ET AVENIR</i>	17
01	PROMOUVOIR L'ÉQUITATION ET ACCOMPAGNER LA REPRISE	20
	• <i>OPÉRATIONS COLLECTIVES DE PROMOTION ET DE DÉVELOPPEMENT</i>	21
	• <i>OUTILS ET RESSOURCES À DISPOSITION DES CLUBS</i>	24
	• <i>COMMUNICATION CLUBS ET GRAND PUBLIC</i>	25
02	SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉQUITATION ET LA PLACE DU CHEVAL DANS LA SOCIÉTÉ	28
	• <i>SOUTIEN À L'ACTIVITÉ QUOTIDIENNE DE 9 400 MEMBRES</i>	29
	• <i>APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS ÉQUESTRES</i>	30
	• <i>ÉCOSYSTÈME NUMÉRIQUE FÉDÉRAL</i>	33
	• <i>VEILLE ET INFORMATION JURIDIQUE DES ADHÉRENTS</i>	34
	• <i>ENGAGEMENT SOCIÉTAL</i>	35
	• <i>RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS</i>	36
03	CONFORTER LE RÔLE DU CHEVAL MÉDIATEUR	38
	• <i>PROFESSIONNALISATION DES COMPÉTENCES EN MÉDIATION AVEC LES ÉQUIDÉS</i>	39
	• <i>DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE INCLUSIVE</i>	40
	• <i>VALORISATION DES ACTIVITÉS</i>	41
04	NOURRIR LES RELATIONS INSTITUTIONNELLES ET LA PRÉSENCE INTERNATIONALE	42
	• <i>REPRÉSENTATION DES ENJEUX DE L'ÉQUITATION AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS NATIONAUX ET LOCAUX</i>	43
	• <i>PRÉSENCE EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE</i>	44

05	MAINTENIR LES CONDITIONS DE LA PERFORMANCE	47
	• FÉDÉRATION ET DTN MOBILISÉES	48
	• COMPÉTITIONS NATIONALES	49
	• CIRCUITS LABELLISÉS ET COMPÉTITIONS FEI	50
	• MÉDAILLES DES ÉQUIPES DE FRANCE	51
	• JOP DE TOKYO	51
	• EQUIACTION	52

06	ACCOMPAGNER LA PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS	53
	• FORMATION PROFESSIONNELLE ET DIPLÔMES FÉDÉRAUX	54
	• CENTRE DE FORMATION POUR APPRENTIS	55
	• ACCOMPAGNEMENT À LA CERTIFICATION QUALIOPÉ	56
	• CAMPAGNE MÉTIERS	56

07	SOUTENIR LES TERRITOIRES	57
	• TOURISME ÉQUESTRE ET MAILLAGE TERRITORIAL	58

08	VIE FÉDÉRALE	61
	• VIE ASSOCIATIVE	62
	• PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES	63
	• FONCTIONNEMENT ET BUDGET DE LA FFE	65
	• RESSOURCES HUMAINES	65
	• COMMISSIONS FÉDÉRALES	66

	TROMBINOSCOPE	68
	• COMITÉ FÉDÉRAL	68
	• COMITÉS RÉGIONAUX D'ÉQUITATION	70

La Fédération Française d'Équitation est une fédération sportive agréée bénéficiant d'une délégation du ministère des Sports. Dans ce cadre, elle participe à la mise en œuvre des missions de service public relatives au développement et à la démocratisation des activités physiques et sportives.

Elle encadre les disciplines sportives équestres, établit les règlements, délivre les brevets fédéraux, forme et contrôle les juges et arbitres, délivre les titres de champion de France et sélectionne les équipes de France. Elle accompagne le développement des groupements équestres, défend leurs intérêts, les représente et promeut les activités du secteur, notamment auprès des différentes organisations de la filière.

La Fédération Française d'Équitation représente tous les licenciés pratiquant l'équitation et participe pour tout ce qui concerne le cheval et l'équitation, aux actions des pouvoirs publics.

Le millésime 2020 avait été marqué par le coup d'arrêt porté aux activités équestres du fait de la crise sanitaire mondiale. L'élan encourageant du premier semestre, avec une croissance du nombre de licences constaté à l'automne 2019, n'avait pu se concrétiser. Malgré les restrictions, le travail persévérant de la Fédération Française d'Équitation a permis de préserver l'essentiel, en maintenant un niveau d'activité satisfaisant dans les poney-clubs et centres équestres. Les actions de soutien et de développement mises en œuvre par la Fédération, ainsi que sa stabilité financière et opérationnelle, ont porté une dynamique positive pour les acteurs de l'équitation. Les axes de cette dynamique fédérale, comme la poursuite des actions de développement et le renforcement du rôle social de l'équitation, ont été maintenus. La promotion de l'équitation a été très largement renforcée par une campagne de communication digitale d'une ampleur sans précédent. Adhérents et organes déconcentrés ont su se saisir de ces actions et ressources pour porter le développement des activités équestres.

Ce sont les efforts conjugués de chacune et chacun qui ont créé les conditions favorables à un millésime 2021 fructueux, marqué par une croissance exceptionnelle.

En 2021, la Fédération Française d'Équitation compte près de 9 400 membres pour un total de 665 873 cavaliers licenciés, en hausse de près de 11% par rapport à 2020.

Le nombre de primo-licenciés progresse de 39,5% ; les statistiques font également état d'un très bon taux d'évolution des retours, de 32,9 %.

La Fédération Française d'Équitation s'illustre ainsi en étant la seule fédération à pouvoir revendiquer une hausse des licences.

La crise a souligné la place que jouent les fédérations dans le fonctionnement de notre société, dans le soutien de leurs membres, mais aussi dans la représentation et la défense de leurs intérêts. L'équitation en particulier apporte une réponse évidente au besoin irrépensible de se reconnecter à l'essentiel, à la nature, au vivant. Les activités équestres, et c'est le leitmotiv de la Fédération, sont également à la confluence du Sport, de l'Agriculture, du Tourisme, de la Culture, de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire... Elles font ainsi écho à de nombreuses politiques publiques.

Tout au long du millésime, la Fédération a montré son rôle moteur en termes de développement des activités, au service de ses adhérents.

PRATIQUANTS



2 MILLIONS

de pratiquants
dont 85 % de femmes



665 873

licenciés FFE



124 193

licenciés compétition



36

disciplines FFE

RAPPORT MORAL 2021

UNE ANNÉE DU CENTENAIRE HAUTE EN COULEURS

UN DISPOSITIF COMMUNICATION D'ENVERGURE

Rentrée 2020

Dès le mois de juin 2020, la Fédération Française d'Équitation a actionné un dispositif de communication d'envergure, pour soutenir la relance des activités équestres et accompagner les établissements à préparer la rentrée de septembre 2020.

La FFE a axé sa stratégie de communication sur trois angles :

- Positionner les clubs comme des lieux sécurisés et responsables,
- Promouvoir la pratique de l'équitation,
- Positionner l'équitation comme LE loisir post confinement.

Les actions déployées par la FFE avaient pour objectifs de favoriser le retour vers les centres équestres, faciliter l'accès à l'équitation pour tous les publics, favoriser l'appropriation des actions par les CRE/CDE, favoriser la prise de licence en septembre 2020 et faire des pratiquants les ambassadeurs de l'équitation.

Ainsi, entre juillet et novembre 2020, la FFE a déployé un plan d'actions à 360° :

• Campagne TV « Tous à cheval »

Diffusés du 26 août au 1^{er} novembre 2020, les 40 programmes courts de 60 secondes ont généré 38 millions de contacts ; ils ont été relayés par 6 828 sports de 15 secondes sur les chaînes hertziennes et un choix de chaînes thématiques en septembre vu en moyenne 6,2 fois par environ deux tiers des familles, générant plus de 130 millions de contacts.

Chaque film est présenté par deux personnages, de jeunes influenceurs, qui font le tour de France de l'univers équestre. Après Gulli, après M6, la FFE a opté pour TF1, le média le plus puissant de France, avec 24 % de parts d'audience sur les parents et 19,5 % sur les enfants.

Tous les films sont disponibles sur la playlist Tous à cheval de la chaîne Youtube FFE. Chaque club, chaque cavalier est invité à se faire l'ambassadeur des films FFE et à les faire vivre auprès de sa propre communauté.

La campagne de promotion des activités équestres Tous à cheval a eu un énorme impact sur la croissance de 11%, soit 65 000 nouveaux cavaliers qui ont rejoint la famille fédérale.

La campagne TV Tous à cheval a été doublement primée. Elle a obtenu le Trophée annonceur de l'année 2020 pour la meilleure campagne de promotion de ses activités par une association. Cela récompense la qualité du contenu de la campagne.

Elle est nommée pour le Prix Top Com de la meilleure stratégie de communication en 2020. Cela valorise la stratégie de communication 360° qui a permis de toucher une très large cible avec une efficacité du message en termes de recrutement.



• Publi-rédactionnel

Une campagne de publi-reportages de 271 pleines pages a été diffusée dans la presse quotidienne régionale avec un relais sur les sites d'une soixantaine de titres, en métropole et en outre-mer.

Des pleines pages ont été publiées dans 29 titres de la presse enfants. Une campagne méthodique de relations presse a permis d'obtenir des relais rédactionnels dans la presse nationale, la presse spécialisée et les médias régionaux, écrits, radio et TV.



• Opérations médias digitaux

Dans l'optique d'élargir la cible de la FFE et d'aller recruter de futurs cavaliers, des campagnes d'achat d'espace digital ont été mises en place à la fin du mois de juillet et au début du mois d'août 2020.

L'achat média sur Facebook et Instagram pendant trois semaines a généré 7,7 millions d'impressions pour un total de 2,7 millions de personnes touchées.

• Voyages presse et campagne d'influenceurs

Pour élargir l'audience et promouvoir l'équitation auprès du plus grand nombre, l'influence est un outil efficace. Youtubeurs, Instagrammeurs, Influenceurs se font de plus en plus nombreux et sont devenus de réels prescripteurs, notamment auprès du jeune public : les millenials.

La FFE a ainsi mis en place plusieurs opérations innovantes en surfant sur le principe de la recommandation : 9 internautes sur 10 seront plus sensibles à la recommandation d'un individu qu'au discours d'une marque.

Dans ce cadre, deux opérations ont été montées pour faire découvrir l'équitation et ses bienfaits à des influenceurs « lifestyle » et « famille » non cavaliers. Le principe ? Donner une image d'accessibilité et de loisir tendance de l'année 2020 à notre sport. L'objectif est de recruter de nouveaux cavaliers ou d'encourager les cavaliers ayant stoppé leur pratique à revenir dans les poney-clubs et centres équestres.

Organisées au mois de juin et au mois d'août, ces journées ont permis de positionner l'équitation comme loisir nature, bien-être et ludique de référence après la crise sanitaire. Au total, ce sont plus de 2 millions d'internautes qui ont été touchés par les contenus relayés par les influenceurs lors de ces journées.



Le dossier de presse de la campagne Tous à cheval a généré 53 articles dans la presse régionale et nationale.

Cette campagne de rentrée 2020 a touché 250 millions de contacts cumulés !

La FFE a attribué une dotation exceptionnelle de 10 000 euros à chaque CDE, pour soutenir les initiatives locales en relais de la campagne de communication nationale : achat de pages dans la presse locale ou de spots radio, financement d'offres découverte, diffusion de guides des établissements dans les commerces locaux, chèques cadeaux pour les soignants, campagnes d'affichage ou encore poney-clubs éphémères.

Un important kit de communication, véritable guide des relations presse, du digital ou support de campagne, a été envoyé à l'ensemble des organes déconcentrés.

Pour accompagner les actions locales et assurer une cohérence avec la campagne nationale, près de 100 déclinaisons personnalisées des visuels de rentrée de la FFE ont été réalisées entre juillet et septembre 2020.

Plus de 1 571 manifestations étaient proposées pour les Journées du Cheval 2020, majoritairement sur les deux premiers dimanches de septembre.

La FFE poursuit l'élargissement de sa communauté sur les réseaux sociaux : + 17 000 abonnés Facebook avec 180 000 abonnés ; + 41 000 abonnés Instagram avec 161 000 abonnés ; + 3 800 abonnés Twitter avec 61 000 abonnés.

Temps forts pour rythmer l'année

Durant tout le millésime 2021, 7 campagnes de communication ont été réalisées sur Facebook, Instagram et Snapchat.

En septembre 2020, la campagne de rentrée Tous à cheval a promu l'initiative «Portes ouvertes de clubs équestres» en septembre et incité les parents à inscrire leur(s) enfant(s) en club.

Résultats : 1,35 M de personnes touchées et 55 417 nouveaux utilisateurs sur le site tousacheval.ffe.com (contre 16,9K l'année précédente sur la même période) et 367 345 pages vues (contre 82 K l'année précédente sur la même période).



En décembre 2020, le message a porté sur l'incitation du retour en club pour les vacances de Noël, auprès des adultes et jeunes adultes.

Résultats : 1 345 723 personnes touchées et une hausse de 15 % du nombre de nouveaux utilisateurs sur le site FFE. A noter, une forte appropriation de cette campagne par les clubs et organes déconcentrés.

En avril 2021, la communication a mis en avant les métiers de l'équitation : Moniteur, Animateur équitation et Accompagnateur de tourisme équestre.

Résultats : 2 242 113 personnes touchées, 68 812 clics vers le site metiers.ffe.com avec une hausse de 510 % du nombre de nouveaux utilisateurs.

En mai 2021, la Fête du poney a bénéficié d'une communication auprès des familles, afin d'encourager la pratique des enfants et les inscriptions en club pendant les vacances et à la rentrée.

Résultats : 1,15 M de personnes atteintes et 45 351 clics vers la plateforme de la Fête du poney.



En juin 2021, ce sont les bienfaits de l'équitation pour les adultes et les familles qui ont été mis en avant, avec une vidéo et des visuels engageants.

Résultats : 587 527 personnes touchées et 14 020 clics vers le site FFE.

En juillet 2021, la communication Equitation de pleine nature a positionné l'équitation comme loisir incontournable pendant les vacances d'été, avec des vidéos mettant en avant la nature et l'évasion.

Résultats : 1,5 M de personnes atteintes et 8 500 clics vers le site FFE.

En août 2021, la pratique estivale a été poussée, avec une promotion de l'équitation comme sport tendance de l'été et de la rentrée, mettant en avant ses bienfaits.

Résultats : 620 K personnes touchées. 13 K clics vers le site ffe.com et hausse de 87% des nouveaux utilisateurs du site internet FFE (13 K contre 6,9 K en 2020).

10 vidéos ont été produites dans le cadre de ces campagnes de communication thématiques.

JOP de Tokyo

Formidable vitrine pour les activités équestres, cette échéance olympique a bénéficié de la création d'un site web dédié : Ride to Tokyo. 58 actualités y ont été postées : portraits cavaliers et staff, fiches chevaux, descriptif disciplines, format olympique et paralympique expliqué.

Pour engager la communauté cavalière autour de l'équipe de France d'équitation, la FFE a innové sur les réseaux sociaux, en proposant deux « takeover » avec des influenceurs équestres, chargés d'animer le compte Instagram de la FFE pendant un événement sportif. 4 activations « inside » ont également fait découvrir les coulisses de compétitions équestres incontournables.

L'amplification digitale mise en place lors du Championnat de France de Complet à Pompadour a remporté un franc succès. Ces partenariats d'influence ont généré plusieurs centaines de stories, qui ont atteint près de 6 millions de personnes.

La FFE a déroulé un plan de communication dédié aux JOP de Tokyo : 42 communiqués de presse, 8 journées et points presse, 1 dossier de presse, un magazine Ride to Tokyo le Mag' présenté et réalisé par Kamel BOUDRA en 6 épisodes de 13 minutes



(audience cumulée de 43 052 vues sur la chaîne Youtube de la FFE), 20 pastilles vidéos de 2min30 à 6min « Au cœur des Bleus » avec des sujets en immersion réalisés par Cheval TV avec Mehdi JEDRAOUI (audience cumulée de 155 026 vues sur la chaîne Youtube de la FFE), 5 shooting photo dédiés à la préparation des équipes de France.



395 médias différents se sont fait l'écho de l'actualité de l'équipe de France, 97% étant des médias grand public. 160 retombées par jour pendant les JO (10 jours) ont été comptabilisées, avec près de 8h d'antenne dédiée à l'équipe de France en radios et TV (sujet et reportages - hors épreuves).

Préparation de la rentrée 2021

Dès juin 2021, la campagne de rentrée de septembre a été lancée : la FFE y a associé les licenciés à travers un sondage pour le visuel de la licence 2022, sur le thème du lien Humain-animal. 40 000 votes ont été reçus via les réseaux sociaux en juin. La FFE a misé sur une campagne digitale pour séduire le public. Influenceurs, campagne médias, référencement, géolocalisation... la rentrée fédérale s'est faite au grand galop en s'appuyant sur des initiatives hyper-connectées pour favoriser la relance des activités équestres et l'accès aux clubs.

Trois leviers ont été activés dans le cadre de la promotion digitale des Journées du cheval et des opérations de rentrée.

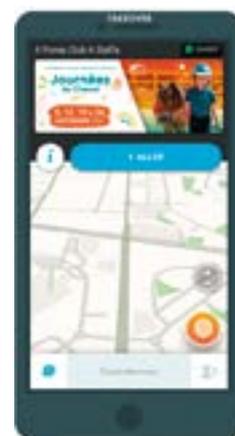
Une campagne d'achat média a porté sur la diffusion de publicités sur Facebook, Instagram, Snapchat et TikTok entre le 31 août et le 26 septembre.

Une campagne d'influence a été montée autour d'un ambassadeur avec Rose.thr, révélation des réseaux sociaux (4,4 millions d'abonnés sur TikTok et 1,3 million sur Instagram), plébiscitée par les 18-34 ans.

Parce que l'équitation se pratique aussi en famille, la FFE a choisi de collaborer également avec 5 influenceurs « Famille » en régions, entre le 5 et le 26 septembre sur Instagram. Ces personnalités de la sphère Instagram et leurs familles se sont rendues dans des clubs de leur région afin de faire découvrir les bienfaits de l'équitation à poney et de communiquer sur les Journées du Cheval.

Une mise en avant géolocalisée a accru la visibilité des poney-clubs et centres équestres sur Internet. Grâce à un nouveau partenariat avec Partoo, une société spécialisée dans le référencement en ligne, la FFE permet aux clubs d'être mieux référencés et donc facilement géolocalisés par le grand public sur Google, Facebook, Apple, Waze, annuaires en ligne et assistants vocaux. Pour une visibilité optimale sur l'application Waze, depuis le 3 septembre 2021 des pin's de géolocalisation au logo de la FFE permettent désormais aux clubs labellisés d'être visibles rapidement sur les GPS : 6 millions d'affichage de bannières FFE et 18 000 clics vers les clubs ont d'ores et déjà été comptabilisés.

La FFE a également proposé aux clubs labellisés une opération de référencement qualifié sur Google, plateforme la plus utilisée par le grand public lorsqu'il cherche une activité. En revendiquant la propriété de leur fiche Google My Business, et en l'enrichissant d'informations fiables et à jour (photos, coordonnées, horaires, géolocalisation, avis...), les clubs améliorent ainsi leur référencement sur internet.



Parallèlement, une opération de proximité a permis que 1 600 boulangers implantés dans des communes avec un centre équestre des environs inscrit aux Journées du cheval mettent 2 millions de baguettes de pain dans des sachets invitant aux Journées.



Autre nouveauté, la FFE a écrit aux 745 maires des communes ayant sur leur territoire un centre équestre inscrit sur la plateforme tousacheval.ffe.com pour leur indiquer les actions qu'il est possible de mener avec eux. Un modèle générique de courrier a été mis à disposition des clubs dans la Médiathèque.

De plus, les clubs participant aux Journées ont reçu l'habituel kit de communication de proximité avec affichettes commerçants et invitations.

Les adhérents ont été invités à deux visioconférences de présentation des actions de communication de rentrée début septembre 2021.

Le Fonds EPERON a reconnu la qualité de la campagne digitale Grand public pour 2021-2022 ainsi que son caractère innovant et structurant, en lui octroyant son soutien.

UN ACCOMPAGNEMENT SOLIDE DURANT LA CRISE COVID

Mobilisées dès l'annonce du premier confinement en mars 2020, les instances dirigeantes de la Fédération, Bureau fédéral et Comité fédéral, ont maintenu leur engagement plein et entier pour accompagner au mieux les adhérents de la FFE et les licenciés, cavaliers et propriétaires d'équidés.

La FFE s'est également impliquée aux côtés des membres de la Filière Cheval, en participant au travail d'analyse de l'impact de la crise demandé à l'IFCE par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

L'action de tous, y compris des clubs, a permis de mobiliser les parlementaires, les élus locaux et le Gouvernement afin de les sensibiliser sur la situation des établissements équestres.

Information et plaidoyer

A l'instar du millésime 2020, la Direction générale et plus spécialement son service des Affaires européennes et institutionnelles a assuré un travail de représentation et de plaidoyer auprès des acteurs institutionnels nationaux ou des collectivités territoriales.

Dans le prolongement des actions entreprises lors du premier confinement, la FFE a maintenu des contacts réguliers avec les pouvoirs publics au cours des différentes phases de la crise sanitaire.

Sans relâche, elle a rappelé au Gouvernement et aux Parlementaires que l'équitation est un sport de plein air, offrant une distanciation physique naturelle, se pratiquant dans des espaces très aérés.



La FFE a adressé régulièrement des correspondances à l'attention des Présidents des Conseils régionaux et départementaux, en concertation et en complément des actions des organes déconcentrés. Elle a maintenu un contact très étroit avec les présidents de CRE, réunis chaque semaine en visioconférence ; par ailleurs une quarantaine de réunions avec les CDE a été organisée à l'automne 2020.

A l'approche du deuxième confinement fin octobre 2020, la FFE a de nouveau rappelé à l'ensemble des préfets, les spécificités des activités équestres. Face aux nouvelles mesures sanitaires annoncées, elle a demandé aux pouvoirs publics :

- L'accès organisé des cavaliers pour assurer l'activité physique des poneys et chevaux indispensable à leur bien-être et à leurs besoins vitaux,
- L'accès des propriétaires d'équidés aux écuries de leurs animaux pour en assurer les soins et l'entretien,
- La mise en place d'un dispositif de soutien pour les établissements qui seraient privés de chiffre d'affaires,
- Des mesures particulières de soutien pour les employeurs ne pouvant avoir recours au chômage partiel pour leur personnel devant assurer les soins et le bien-être des poneys et chevaux.

Plaidant inlassablement cette spécificité de l'équitation et du bien-être animal, la FFE a ainsi obtenu en novembre 2020 qu'un protocole spécifique soit validé en comité interministériel de crise. Il a ainsi permis que certains cavaliers puissent se déplacer pour assurer l'activité physique indispensable aux équidés, dans le respect d'un Registre Covid FFE.

La FFE a également suivi avec attention les situations locales ayant conduit à des couvre-feux. Elle a ainsi régulièrement adressé des courriers aux Préfets concernés par des mesures spécifiques, ou dans les territoires desquels des difficultés se faisaient ressentir.

En complément du questionnaire d'impact économique circularisé au sein de la Filière en avril 2020 pour les activités équestres, la FFE a adressé aux centres de tourisme équestre un sondage spécifique, à la fin de la saison touristique 2020.

Les résultats de ces deux enquêtes ont nourri les contributions de la FFE aux travaux menés par l'IFCE sur demande de l'Etat concernant l'impact de la crise Covid sur la Filière, publié en mars 2021.



Les actions en soutien des clubs, des détenteurs d'équidés et des licenciés

Fruit de son intense et continu travail de négociation, la FFE a obtenu plusieurs dispositions en faveur de ses adhérents et des licenciés.

Lors du deuxième confinement, propriétaires et cavaliers ont été autorisés à accéder aux établissements équestres pour assurer le bien-être des équidés, suite au nouveau protocole sanitaire proposé par la FFE, validé en comité interministériel en novembre 2020.

Dans le domaine du sport, la communication avec les institutions et les acteurs est restée soutenue, la continuité des compétitions étant assurée pour les publics en situation professionnelle et les sportifs de haut niveau.

S'appuyant notamment sur les dispositifs d'aides mis en place pour les parcs zoologiques et les refuges animaliers pour justifier de l'urgence d'un soutien aux centres équestres, la FFE avait obtenu durant le premier confinement un dispositif d'aide exceptionnelle au bénéfice des poney-clubs et centres équestres recevant du public, à hauteur de 120 euros par cheval, dans la limite de 30 équidés. Le travail de la FFE a permis le renouvellement de ce fonds spécial pour les centres équestres en décembre 2020, sur la base de 60 euros par équidé de club, dans la limite de 30 équidés. Cette aide de plus de 7 millions d'euros a bénéficié à 5 586 clubs dont 91% adhérents à la FFE.

Pour accompagner les adhérents et les licenciés durant ces différentes phases, la Fédération a également mis à disposition plusieurs services ou outils.

Une foire aux questions et des tutoriels dédiés aux aides publiques ont été mis en ligne sur la page dédiée Crise sanitaire du site FFE.com, nourris par l'analyse juridique des textes réglementaires ou législatifs menée par les services Ressources et les Affaires européennes et institutionnelles.



Outre le soutien direct aux adhérents, un recensement des aides nationales et régionales auxquelles les clubs pouvaient être éligibles a été effectué et diffusé via la Lettre Ressources. La Médiathèque Club a été enrichie de supports pratiques et signalétiques, facilitant l'accueil des cavaliers dans le respect des consignes sanitaires.

Dans le même esprit que la cagnotte Cavalier solidaire du premier confinement, une action de collecte pour les établissements les plus en péril a été renouvelée à l'automne 2020.

La FFE a également prorogé la validité de labels, titres ou diplômes en raison de l'impact de la crise sanitaire sur les activités.

Reprise de l'activité

Dès le mois de juin 2020, une large campagne de communication et de promotion des activités équestres a été menée pour inciter au retour des cavaliers dans les clubs.

Prévue en amont mais repensée et amplifiée du fait de la crise sanitaire, l'opération Tous à cheval, campagne à 360°, a cumulé un programme court diffusé sur TF1, des achats d'espaces publicitaires, des relais sur les réseaux sociaux et des actions de proximité. Le tourisme équestre a eu une place significative dans la campagne de rentrée avec, à l'été 2020, une action ciblée sur les activités équestres d'extérieur.

Les Comités régionaux et départementaux d'Équitation se sont mobilisés pour amplifier cette large démarche de promotion via des actions de communication de proximité et sur les réseaux sociaux.

Grâce à une dotation exceptionnelle FFE de 10 000 euros pour chacun des Comités départementaux, de nombreuses initiatives locales ont pu être développées.

Cette importante action de communication a permis à l'équitation de présenter des résultats remarquables à la rentrée 2020, avec une hausse du nombre de licences de 5% par rapport à l'année précédente, dans un contexte de baisse généralisée des licenciés pour l'ensemble des sports.

Face aux contraintes pesant sur les dirigeants, la FFE a développé deux dispositifs temporaires mais essentiels au maintien d'activité des établissements équestres. En novembre 2020 le Registre Covid FFE a permis l'accueil des licenciés de manière responsable et tracée en cas de cluster. En avril 2021, l'ouverture d'engagements en concours intra-clubs a favorisé la préparation des cavaliers et des équidés, en prenant en compte leur participation en vue des différents championnats.

En prévision de la campagne de rentrée de septembre 2021, des activations ont été lancées dès le mois de juin.

La FFE a misé sur une campagne digitale pour séduire le public. Influenceurs, campagne médias, référencement, géolocalisation... la rentrée fédérale s'est faite au grand galop en s'appuyant sur des initiatives hyper-connectées et des opérations de proximité pour favoriser la relance des activités équestres et l'accès aux clubs.



UN TRAIT D'UNION ENTRE HÉRITAGE ET AVENIR

Centenaire de la Fédération

En 2021, la Fédération Française d'Équitation fête son centenaire !

Pour célébrer cet événement, la FFE a édité chez Flammarion en mai 2021 un ouvrage qui retrace Un siècle d'équitation, l'occasion de revenir sur tout le chemin parcouru par l'équitation française contemporaine.

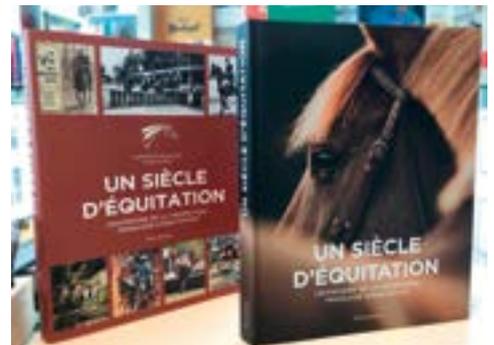
Le 24 juin 1921 naît la Fédération nationale des sports équestres et, avec elle, la volonté de promouvoir une équitation sportive et de loisirs, et non plus uniquement utilitaire ou militaire.

Progressivement, la pratique équestre conquiert le grand public et les centres équestres se multiplient. Avec le développement du tourisme équestre dans les années 1960 et des poney-clubs dans les années 1970, l'équitation séduit des amateurs de plus en plus nombreux, plus jeunes et plus féminins.

De leur côté, les compétitions, autrefois réservées aux militaires, deviennent des espaces de rencontres très prisés, permettant à la France de prendre la tête des nations cavalières, aussi bien par le nombre et le niveau de ses concurrents - et de leurs chevaux - que par les concours internationaux qu'elle accueille et remporte.

Ce livre à l'iconographie riche, raconte cette histoire à succès qui fait revivre un siècle d'initiatives fédérales, de grands concours et d'exploits sportifs, mais surtout d'amour des poneys et des chevaux.

L'ambition de cet ouvrage documenté est aussi de donner à tous les enseignants et cadres de l'équitation, accès aux racines modernes de leur profession et des activités qu'ils développent, dans l'esprit de la transmission des valeurs et de la culture exceptionnelle dont nous sommes les héritiers.



Une cérémonie en fin d'année 2021 mettra en lumière tous les hommes et toutes les femmes de cheval qui ont contribué à faire de la FFE la 3ème fédération sportive en France et ainsi faire rayonner l'équitation dans l'Hexagone et au-delà de nos frontières.

- En 1921, le Baron du Teil crée la Fédération Nationale des Sports Équestres et la Fédération Équestre Internationale.
- En 1952, le président Alphonse Pollet-Ternynck précise la nationalité et le nom devient Fédération Française des Sports Équestres.
- En 1976, le président Christian Legrez change le nom en Fédération Équestre Française pour y intégrer toutes les pratiques équestres.
- En 1987, le président Jean-François Chary rassemble les sports équestres, les poney-clubs et le tourisme équestre en Fédération Française d'Équitation.
- En 2021, l'équitation moderne, née dans la mouvance olympique, puise ses racines dans ces 100 ans d'histoire.



Renouvellement des instances fédérales

L'Assemblée générale électorale de la FFE s'est déroulée le 18 mars 2021. Comme pour l'Assemblée générale ordinaire du 12 novembre 2020, elle était retransmise en live sur les canaux digitaux de la FFE.

Trois candidats et leurs listes respectives étaient en lice pour la présidence de la Fédération : Serge LECOMTE, Jacob LEGROS et Anne de SAINTE MARIE. La FFE a organisé trois débats thématiques, conformément à ses statuts et son règlement intérieur, diffusés sur les canaux digitaux de la FFE, mi- février.

A l'issue du premier tour du 18 mars, et en raison de modalités de scrutin différentes pour l'élection du Comité fédéral et de la présidence, une situation historique s'est présentée. Si la liste de Serge LECOMTE « Mieux vivre l'équitation » remportait chacun des trois collèges à pourvoir pour constituer le Comité fédéral, aucun candidat à la présidence n'avait recueilli la majorité absolue des suffrages. Ainsi, au soir du 18 mars, le Comité fédéral - intégralement issu de la liste de Serge LECOMTE - était élu, et un second tour était organisé pour l'élection à la présidence.

Organisé le 27 avril au Parc équestre fédéral, le second tour de l'Assemblée générale électorale a mobilisé une majorité des membres actifs de la FFE (près de 55 %) qui ont exprimé un choix net en faveur du président Serge LECOMTE, réélu pour l'olympiade 2021-2024.

Lors de son allocution, le président a mis en exergue 3 mots : Démocratie, Transparence et Honnêteté, avant de rappeler les grandes lignes de son projet fédéral. Extraits.

« Ces élections ont clairement montré que la FFE est un exemple parmi toutes les autres fédérations dans le sens où ce sont les clubs qui se sont directement prononcés car ils représentent le cœur de la FFE. Pendant toute cette campagne, chacun a également pu avoir accès aux informations nécessaires en toute transparence et c'est aussi cela la démocratie. » Serge Lecomte a ensuite remercié son équipe très engagée à ses côtés et a valorisé leurs compétences : « Parmi ceux-là, il y a le prochain président de la Fédération. Ils sont jeunes. Ils sont compétents. Ils se sont déjà engagés bénévolement pour le collectif équestre ».

« J'invite maintenant ceux qui n'ont pas voté, mais qui ont suivi les élections, à revenir vers la Fédération. Ils font partie de ce collectif que vous savez fondamental pour moi et mon équipe.

La FFE est au service de tous et plus que jamais, elle doit permettre au plus grand nombre de travailler dans le même sens. Nous allons maintenant poursuivre les actions engagées et mener à bien le programme pour lequel nous avons été élus ».

Réuni le 25 mai 2021, le Comité fédéral a procédé à l'élection du Bureau fédéral sur proposition du président Serge Lecomte. Retrouvez le trombinoscope du Bureau fédéral en page 68.

Assises des territoires

Les Assises des territoires ont été le premier chantier de la nouvelle équipe élue, avec la volonté de redéfinir les fonctions des uns et des autres - Comités départementaux, régionaux, et Fédération - les moyens qui les accompagnent et les responsabilités rattachées.



Lancées le 7 avril 2021, les Assises des territoires se sont adressées à tous les acteurs fédéraux, afin de renforcer la proximité entre les clubs et la Fédération, en lien avec les Comités départementaux et régionaux d'Équitation et de Tourisme équestre.

L'objectif majeur est d'apporter les services de la Fédération au plus près des besoins de chacun.

Un groupe de travail confié à Emmanuel FELTESSE, président du Conseil des présidents de région, a rassemblé des personnalités issues des régions et départements.

La FFE a diffusé une grande enquête en ligne aux Comités régionaux et départementaux le 17 avril, et aux clubs le 19 avril ; elles sont restées accessibles durant toute la durée des Assises des territoires.

Ces contributions ont nourri les échanges durant les visioconférences programmées jusqu'à mi-juin et auxquelles les élus du Comité fédéral ont participé.

Entre avril et juillet, les Assises des territoires ont recueilli près de 1 500 contributions de dirigeants via la grande enquête en ligne, 32 visioconférences et des contributions directes.

Une synthèse des contributions a été diffusée à l'ensemble des adhérents et organes déconcentrés reprenant chacun des grands thèmes : Tourisme équestre & Équitation de pleine nature, Formation, Sport, Vie fédérale & gouvernance.

Les Assises des territoires ont confirmé certaines réflexions en cours, dont une modification statutaire. Ainsi, les travaux de modification des statuts des organes déconcentrés, soumis au vote de l'Assemblée générale fin octobre 2021, et conformément aux objectifs exprimés lors des Assises des territoires, portent sur :

- Les missions des Comités régionaux et départementaux d'Équitation et de Tourisme équestre, ainsi que leur complémentarité,
- les conditions d'éligibilité à la présidence et au Comité directeur d'un Organe déconcentré,
- La composition du Comité directeur,
- L'échéancier relatif aux Assemblées générales,
- La prise en compte de la situation particulière de la Corse et des territoires ultramarins.

A l'issue de cette modification statutaire, les organes déconcentrés organiseront leurs Assemblées générales électorales d'ici la fin de l'année 2021.

Dans la continuité des Assises des territoires, et afin d'accompagner les Comités régionaux et départementaux d'Équitation et de Tourisme équestre dans le déploiement du projet fédéral et dans les relations avec les collectivités et partenaires locaux, un Bureau des territoires sera mis en place en octobre 2021.

Un séminaire des nouveaux élus des organes déconcentrés sera organisé début 2022.

RAPPORT MORAL 2021

01

**PROMOUVOIR L'ÉQUITATION
ET ACCOMPAGNER LA REPRISE**

La première mission statutaire de la Fédération Française d'Équitation est de promouvoir et de développer les activités équestres. La Fédération et ses équipes s'attachent ainsi de manière constante à communiquer sur les valeurs et les bienfaits de l'équitation auprès des cavaliers, du grand public et des institutions.

La FFE modélise également des opérations nationales et des ressources pour le développement de ses adhérents, souvent issues d'initiatives ou d'expérimentations locales.

Cette mutualisation des idées et des moyens, essence même du fonctionnement en fédération, fait la force de notre action, dans un contexte décisif pour nos activités.

En complément du dispositif de communication d'envergure présenté en ouverture du présent rapport moral, la FFE met en œuvre des actions structurantes pour promouvoir l'équitation et accompagner la reprise.

OPÉRATIONS COLLECTIVES DE PROMOTION ET DE DÉVELOPPEMENT

En début de millésime, la FFE a été partenaire de Poly, le nouveau film de Nicolas VANIER dont la sortie en salles était prévue le 7 octobre 2020. Elle a déployé un dispositif exceptionnel visant à valoriser les bienfaits du poney pour l'enfant à l'occasion d'avant-premières prévues entre le 20 août et le 4 octobre 2020.

Avec le Poly Tour, les équipes de la FFE se sont ainsi déplacées dans 15 grandes villes pour promouvoir l'équitation auprès du grand public en installant des poney-clubs éphémères aux portes des cinémas : une belle occasion de replacer le poney au cœur des villes et d'offrir l'opportunité aux enfants de découvrir l'animal. 50 initiations en moyenne ont été réalisées sur chaque demi-journée.

Une campagne digitale sur les réseaux de la FFE est venue renforcer ce partenariat avec Poly, le film. Un grand jeu concours a permis de gagner des places pour le film et les avant-premières.



Nicolas Vanier et Julie Gayet lors du poney-club éphémère à Toulouse.



Poney-club éphémère à Orléans.

Initialement prévues au Parc équestre fédéral, les Assises Poney du 5 octobre 2020 se sont déroulées sous un format « e-Assises Poney ». Elles ont réuni 152 participants, dirigeants et enseignants autour des thématiques du développement de l'enfant dans son environnement actuel, du positionnement de l'enseignant face à son public et de la valorisation de la marque Poney-club de France.

Des professionnels d'horizons divers sont intervenus : psychologue, psychosociologue, thérapeute familiale, enseignants, directrice de projet éducatif, dirigeantes, consultante marketing enfant, autour d'Inès FERTE, présidente de la Commission pédagogique Poney-club de France.



Compte tenu de l'engouement des participants pour ce nouveau format, la FFE a programmé une nouvelle webconférence en deux sessions identiques le 26 novembre 2020 pour répondre au mieux à cette demande. Axée sur une présentation approfondie du Guide du dirigeant et du Guide de l'Enfant au cavalier, 233 participants ont suivi et participé aux échanges avec des experts de l'enfant, du marketing et de la psychologie. Le replay a été visionné 1 500 fois.

L'opération fédérale des Ateliers pédagogiques a été lancée, avec pour objectif l'accompagnement et le développement des compétences pédagogiques des enseignants professionnels d'équitation.

Animés par Jean-Luc FORCE, les Ateliers pédagogiques étaient initialement prévus en régions. Ils se sont finalement déroulés fin 2020 en visioconférence et via le développement d'un espace dédié en ligne sur le Campus FFE, avec notamment des lives, des contenus dédiés, un forum. Ce format a permis de toucher plus de 800 enseignants en activité au cours du dernier trimestre 2020.



Retrouvez les Ateliers pédagogiques sur
campus.ffe.com

L'application FFE Connect, facilitant la relation entre les clubs et leurs licenciés, a fait l'objet de visioconférences les 3, 10 et 17 décembre 2020.

Entre avril et fin septembre 2020, les responsables d'associations de cavaliers et/ou meneurs, et les professionnels exerçant au sein d'un établissement équestre pratiquant l'équitation de pleine nature ou s'y intéressant, ont été invités aux Rencontres du Tourisme équestre, rendez-vous pour échanger sur les projets structurants en région et en département, les attentes des pratiquants et des professionnels, et les propositions des différents acteurs. L'ensemble des Comités régionaux et départementaux a été invité à y prendre part.

Organisées sous un format alternatif, la session Asso de l'été et la session Pro de l'automne ont réuni 250 participants aux Rencontres du Tourisme équestre. Un point d'étape a été diffusé la semaine suivant chaque session.

La restitution en ligne s'est déroulée le 25 janvier 2021, suivie de la publication des Actes des Rencontres du tourisme équestre,



reprenant pour chacune des quatre thématiques (Promotion & développement des pratiques; Itinérance; Manifestations & événements; Formation) un nuage de mots-clés issus des Rencontres, des verbatim de participants et les pistes de développement pour atteindre l'objectif thématique.

Ces Actes constituent la feuille de route pour développer le tourisme équestre en 2021-2024.

Le dispositif Poney Ecole, mettant en relation écoles et clubs participants, a été reconduit entre mars et juillet 2021. Cette séance de découverte incite à mettre en place de façon pérenne des cycles d'équitation scolaire.

Le site dédié Poneyecole.ffe.com a été revu pour une meilleure expérience utilisateur. 74 clubs ont participé à l'édition 2021, réalisant 284 journées de découverte de l'équitation et de l'univers des poney-clubs partout en France.

La Fête du Poney, journée de découverte autour du poney dans les poney-clubs et centres équestres labellisés EFE, s'est tenue le dimanche 6 juin 2021, avec 428 clubs participants à l'opération.

Bénéficiant d'une large communication et de supports dédiés, cette action collective a pour objectif d'accompagner les clubs dans leurs actions de recrutement pour la saison estivale et la rentrée.

Cette année, deux e-Challenges ont rythmé l'été : le Generali e-challenge by FFE et le Ride to Tokyo Challenge !

Tous deux développés en partenariat avec la start-up Maracuja via son application de social-learning, le premier est une confrontation virtuelle pédagogique, alternative au Generali Open de France annulé en raison de la crise sanitaire, invitant les cavaliers Poney et Club à défendre les couleurs de leur poney-club ou de leur centre équestre au niveau national, en répondant à des quiz sur le monde équestre, du 28 juin au 11 juillet 2021. Le challenge a réuni 16 200 utilisateurs et 1 600 clubs, avec 152 000 parties réalisées.

Le Ride to Tokyo Challenge, orienté sur le thème des Jeux olympiques et paralympiques, avait pour objectif de mobiliser la communauté Cheval autour des échéances JOP Tokyo et Paris 2024, en créant un fil rouge autour des cavaliers de l'équipe de France. Deux sessions se sont déroulées, du 26 juillet au 8 août et du 23 août au 5 septembre, réunissant 14 086 utilisateurs venant de 2 100 clubs, avec 180 000 parties réalisées.

Rendez-vous de chaque rentrée, les Journées du Cheval, portes ouvertes dans les poney-clubs et centres équestres de France, se sont tenues les 5, 12, 19 et 26 septembre 2021 partout en France, avec 1 125 établissements participants.



Avec l'objectif de transformer les piétons en cavaliers et générer du recrutement dans les clubs, les Journées du Cheval ont bénéficié d'une communication d'ampleur, entre achat média sur les réseaux sociaux, opération Sacs à baguette, bannière publicitaire sur l'application Waze. Elles ont positionné l'équitation comme sport incontournable à un moment décisif dans le choix d'activité de l'année.

OUTILS ET RESSOURCES À DISPOSITION DES CLUBS

La rentrée est un temps fort pour le recrutement et la fidélisation des pratiquants dans les poney-clubs et centres équestres. Depuis plusieurs années, la FFE accompagne les dirigeants en leur proposant un kit de communication pour promouvoir leurs activités.

Comprenant une lettre du président, une affiche licence, un livret digital, 2 présentoirs et 60 flyers, le colis de rentrée fournit des éléments de communication harmonisés, facilitant le relationnel avec les cavaliers. En 2021, 2 917 colis complets ont été commandés.

Boîte à outils des dirigeants, la Médiathèque Club a été rénovée et enrichie durant le millésime. La FFE y met à disposition une multitude de contenus téléchargeables pour accompagner les adhérents dans la gestion de leurs activités et de leur développement.

En particulier, plusieurs fiches outils Marketing, détaillant étape par étape la mise en place d'opération au sein des clubs, y ont été publiées, notamment sur la thématique Pleine nature.

La FFE a finalisé la rédaction et l'illustration du Guide fédéral Galops® 5 à 9 durant le millésime, pour une publication fin 2021. Les meilleurs experts ont participé à la rédaction des 280 pages, illustrées de 800 dessins et photos.

La Boutique FFE a connu une très forte progression des ventes cette saison, passant de 35 000 produits vendus en 2020 à presque 63 000, soit une hausse de 80%.

Grâce à sa gamme complète de guides fédéraux, la FFE s'est implantée dans l'enseigne Decathlon : ils sont ainsi proposés depuis janvier 2021 dans près de 85 magasins. 232 commandes ont pu être initiées, pour un volume de 6 800 guides environ.

Lancée en décembre 2020, l'application Licence +, appuyée par la plate-forme Smartpush, fait bénéficier les licenciés d'un accès à 7 000 offres de réduction géolocalisées, sur des produits hors équestres. Elle renforce le bouquet de services offert par la licence.





COMMUNICATION CLUBS ET GRAND PUBLIC

Mensuel des dirigeants, La Ref a été publiée en 9 numéros de septembre 2020 à août 2021, dont un numéro spécial Réussite de l'olympiade 2017-2021.

La FFE l'adresse en mailing à un fichier de près de 40 000 mails comprenant tous les adhérents et tous les titulaires d'un titre d'encadrement, d'une qualité d'officiel de compétition ou de sportif de haut niveau et un fichier VIP institutionnel.

Le service PAO assure la création graphique des supports print et web de la FFE, la gestion de la chaîne d'édition et accompagne les OD sur leurs demandes ponctuelles d'affiches, de visuels. Cette année encore, il a produit plus de 250 créations.

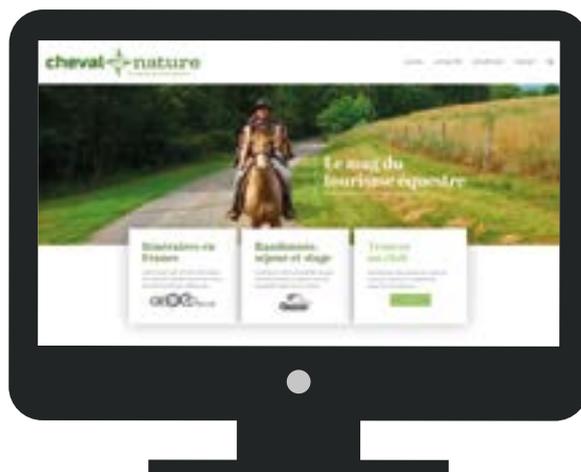
Le service Communication a quant à lui assuré un suivi des demandes des clubs sur les sites internet mis à disposition gratuitement par la FFE sur le domaine ffe.com (3 418 sites en ligne), répondu aux questions reçues via le mail developpement@ffe.com ou par téléphone concernant les différentes opérations proposées par la FFE.

La newsletter FFE Actu, lancée en novembre 2020, a été diffusée à chacun des 32 numéros à 1 035 contacts (presse spécialisée, organes déconcentrés, abonnés, Comité fédéral, personnel fédéral). Le nombre d'abonnés a augmenté de 10% depuis fin 2020, avec un très bon taux d'ouverture de 45 %.

La communication vers les cavaliers licenciés est également assurée de manière continue pendant l'année. Des newsletters d'information sont régulièrement envoyées aux licenciés : le Mel Cavalier diffusé chaque mois à 190 000 licenciés et le Mel Cavalier poney envoyé à 40 000 cavaliers de moins de dix ans avant chaque période de vacances scolaires.



L'ensemble des sujets Tourisme équestre a été développé au cours de l'année dans les quatre numéros de l'Estafette, sur l'espace internet ffe.com/tourisme et dans la Lettre du Tourisme équestre et la newsletter FFE Actu. Les actualités ont aussi été relayées sur les réseaux sociaux, la Lettre fédérale et la Lettre institutionnelle. Le webzine ChevalNature.info, nouveau site d'informations dédié au tourisme équestre et vitrine grand public des activités d'équitation d'extérieur, a régulièrement été enrichi d'actualités fédérales à destination des pratiquants, de manifestations au calendrier des DUM et d'articles Estafette pour des sujets de fond.



Tout au long de l'année, 140 emailings ont été envoyés auprès de différents destinataires, autour de sujets tels que la promotion de l'équitation, les événements organisés au Parc équestre, la promotion des opérations et outils FFE, diverses actualités.

Concernant le grand public, la FFE a communiqué sur plusieurs thématiques tout au long de l'année :



Vitrine institutionnelle, le site FFE.COM a été alimenté durant le millésime de 236 actualités Sport haut niveau - Disciplines FEI, de 94 actualités fédérales et de 125 actualités Sport et fera peau neuve en 2022.

Pour alimenter les publications fédérales de visuels de qualité, et permettre aux adhérents l'utilisation de photos libres de droit, la FFE a organisé 3 shootings photos sur les thématiques :

- Bien-être à cheval : tourisme équestre, complicité Ado et adultes,
- Journées du Cheval : poney mon ami au club (cible enfant), mes amis au club (cible ado), cheval partenaire (cible adulte),
- Licence : portrait cheval / main pour illustrer le lien Homme/Cheval.

La FFE a assuré le suivi des relations presse : questions journalistes, proposition de sujets, identification des interlocuteurs, mise en relation, organisation et suivi journaliste / interlocuteur...

Des contenus et sujets ont également proposés via l'envoi de communiqué de presse (40 sur le millésime), de dossier de presse. 711 médias différents se sont fait l'écho des informations de la FFE, avec une moyenne de 12 retombées par jour. Le support TV a repris 129 sujets ou reportages Equitation, et la radio, 123.

8 cavaliers ont bénéficié d'un accompagnement individuel en média training, avec harmonisation des éléments de langages, prise en compte de l'importance des relations presse, et enjeu de visibilité pour l'ensemble de la Filière.

RAPPORT MORAL 2021

02 SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉQUITATION ET LA PLACE DU CHEVAL DANS LA SOCIÉTÉ

Plus que jamais, les enjeux du développement de la pratique équestre ont marqué les deux derniers millésimes. Dans des conditions d'activité particulières, l'engagement et la détermination de chaque acteur de l'équitation ont été essentiels pour poursuivre la dynamique de croissance amorcée en septembre 2019.

La Fédération Française d'Equitation a renforcé son action, au service de ses adhérents, pour assurer un cadre d'activité optimal pour les établissements équestres, fidéliser les licenciés et les clubs, recruter de nouveaux pratiquants, diversifier l'offre de pratique, proposer un projet éducatif de qualité et favoriser l'accès à l'équitation de tous les publics.

Les efforts conjugués d'accompagnement des clubs, d'actions de développement et de transformation digitale se sont traduits par des statistiques à la hausse, en particulier concernant les primo-licenciés, indicateur de croissance.

STATISTIQUES LICENCES	EFFECTIF 2021
Total des licences	665 873
Licenciés de 18 ans et moins	405 906
Licenciés de plus de 18 ans	259 967
Total Licences compétition	124 193

SOUTIEN À L'ACTIVITÉ QUOTIDIENNE DE 9 400 MEMBRES

Tout au long de l'année, les services de la Fédération accompagnent les établissements équestres, facilitant leur activité quotidienne.

En 2021, la FFE regroupe 9 489 adhérents et 665 873 licenciés dont 124 193 sont titulaires d'une licence compétition. Le nombre d'établissements adhérents est stable, avec une légère hausse de 0,6%. Si le nombre de licences compétition accuse une baisse de 10%, le nombre de licences pratiquant augmente très fortement : + 10,8%.

Durant le millésime 2021, les services de la Fédération ont mis à jour 1 350 fiches Adhérent et 9 800 licences ; ils ont délivré 2 300 codes examinateur, en hausse de 24% par rapport à 2020.

En corrélation avec la hausse des licences dont celles de primo-licenciés en 2021, 219 430 diplômes de cavaliers ont été validés cette année, chiffre en augmentation de 41%.

Premier interlocuteur des adhérents, le centre d'appels a continué de remplir son rôle d'information auprès des utilisateurs. Les périodes suivant les annonces gouvernementales concernant les conditions de reprise de l'activité notamment, ont suscité de nombreuses questions par téléphone ou par mail.

Le centre de contact a apporté réponse ou orienté vers l'interlocuteur fédéral concerné pour 82 920 appels,



représentant une hausse de près de 10 000 appels par rapport à 2020. La qualité de service – soit le rapport entre le nombre d’appels traités et le nombre d’appels présentés - a été maintenue aux alentours de 85 %. Il a également traité pas moins de 34 495 mails cette année.

APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS ÉQUESTRES

Construite autour des labels, la démarche qualité FFE est un service proposé aux clubs pour développer leur activité. A destination des dirigeants s’inscrivant dans une dynamique de progrès, elle permet au grand public de s’orienter parmi l’offre équestre, de valoriser la compétence des professionnels de l’équitation, et d’accompagner les dirigeants dans une démarche d’amélioration continue.

Les clubs labellisés bénéficient de services spécifiques : ils sont référencés sur la plateforme A Cheval en France ainsi que dans le réseau des clubs partenaires, et sont les interlocuteurs privilégiés des organes déconcentrés. Ils accèdent aux opérations de développement, et à un affichage en premiers résultats dans l’outil de recherche de clubs sur le site FFE.com.

Pour accompagner les établissements équestres dans leur démarche qualité, les services de la Fédération ont réalisé 1 300 visites Labellisation sur le terrain.

En 2021, 2 690 établissements sont attributaires de 4 000 labels : « Ecole Française d’Equitation » (mention Poney-club ou Cheval-Club), « Centre de Tourisme équestre », « Ecurie de Compétition », « Equi Handi Club », « Ecole Française d’Attelage », « Cheval Etape », « Sport Etudes », « Sport Etudes Excellence ».

Lancée en 2019, la mention « Bien-être animal » valorise les établissements qui, en complément d’un label, s’inscrivent dans une démarche de progrès concernant le bien-être animal.

A noter que la création d’un label « Ecole d’Equitation Western » ainsi que l’évolution du label « Centre de Tourisme équestre » sont en cours.



Dans une dynamique d'amélioration continue, la Fédération a développé les outils informatiques utilisés pour ces audits. Le temps ainsi libéré permet des échanges plus longs avec les dirigeants, pour aborder des sujets en lien avec les opérations collectives de développement, la formation des cavaliers ou des problématiques spécifiques.

Elle a également imbriqué les missions d'auditeurs Qualité et de techniciens des activités équestres, désormais assurées par les mêmes personnes ainsi formées à ces deux métiers. Cette montée en compétences bénéficie directement aux dirigeants visités, qui profitent ainsi d'entretiens et de conseils plus personnalisés.

Pour nourrir la dynamique de développement des activités équestres, la Fédération assure une veille des opportunités offertes au mouvement sportif, afin d'en faire bénéficier ses adhérents.

Dans le cadre d'un Programme d'accompagnement à l'accès aux fonds européens, proposé par le CNOSF, la FFE a co-financé une revue des fonds mobilisables. Plusieurs appels à projets pertinents pour les activités équestres ont été identifiés et relayés aux Comités concernés.

Sont également menés en lien avec la FFE deux travaux universitaires dont les résultats alimenteront les pistes de développement des activités équestres : une thèse CIFRE (Convention industrielle de formation par la recherche) portant sur les cavaliers hors-structures et une enquête IFCE x INRAE sur la consommation de produits Compétition par les cavaliers Amateurs et Pro.

Maison de famille des cavaliers, le Parc équestre fédéral est un outil majeur de développement de la pratique, au service des adhérents. Chaque année, il accueille près d'un million de visiteurs.

S'y déroulent les stages des établissements équestres, répondant ainsi à sa vocation de club des clubs, les sessions de perfectionnement des équipes de France et les plus grands événements équestres nationaux : National Enseignants, Sologn'Pony, Grand Tournoi, Generali Open de France et Master Pro de concours complet.

En accueillant également des manifestations et séminaires au-delà du monde du cheval, le Parc équestre contribue à la promotion de l'équitation, de la FFE et de ses adhérents.

Mettant à profit l'annulation de plusieurs activités événementielles organisées au Parc équestre, les équipes dédiées

se sont concentrées sur l'entretien et l'amélioration des espaces sportifs et des bâtiments, offrant un accueil amélioré aux licenciés et adhérents de la FFE ainsi qu'au public accueilli lors de séminaires ou manifestations.

Le bâtiment du Pavillon a fait l'objet de travaux d'extension et de rénovation durant le millésime : mise en service des nouvelles cuisines adaptées aux exigences de la restauration collective, création de salles polyvalentes supplémentaires allant de 10 à 400 places dans la partie Sud pour les événements fédéraux, sportifs et autres séminaires.

L'ensemble des voiries et parvis est opérationnel ; les abords ont été aménagés et agrémentés de haies et plantations.

Les travaux de l'extension Nord se poursuivent, pour une livraison début 2022.

Après rétrocession de réseaux publics sur le Parc équestre à la FFE, les travaux d'électricité générale ont été finalisés.

Proposant des services et infrastructures adaptés à l'accueil de rassemblements de toute nature et de toute taille, le Parc équestre a enregistré cette année, malgré les annulations dues au contexte sanitaire, 262 journées d'exploitation du site.

Il a notamment bénéficié de la reprise d'activité des entreprises et assuré de nombreuses prestations Séminaires.

Pour l'éco-pâturage du Parc équestre, le cheptel a été stabilisé à 250 brebis, contribuant par là même à la préservation de la race endémique de Sologne.

La FFE a participé en tant que membre fondateur à la création de l'association « Agneau de Sologne », dont l'objet est de fédérer la filière des moutons de Sologne sur le territoire et de soutenir un dossier de reconnaissance d'Indication Géographique Protégée (IGP) du mouton solognot.

Durant l'épisode de rhinopneumonie équine EHV1 ayant éclaté lors d'épreuves équestres à Valence (Espagne) fin février 2021, la FFE a mis à disposition des cavaliers français présents sur le concours, le Parc équestre comme lieu de quarantaine. Une trentaine d'équidés en provenance de Valence, dans un dispositif de cordon sanitaire, a été accueillie durant un mois et demi.

Siège de la Fédération et acteur de la vie locale, le Parc équestre a pris part aux initiatives du territoire.

Pourvoyeur d'intrants – fumier et déchets alimentaires - le Parc équestre et ses équipes ont soutenu le démarrage de l'unité de méthanisation implantée à ses abords, à l'automne 2020.

Co-sociétaire du méthaniseur, aux côtés de la commune de Lamotte-Beuvron et d'un groupement d'agriculteurs, la FFE a participé à la rédaction de procédures industrielles pour une meilleure intégration de cette unité de production au sein de la ville.

En partenariat avec la commune de Lamotte-Beuvron, la Fédération expérimente la collecte de déchets alimentaires.

Un point d'apport volontaire Gaïa-box, à disposition des salariés et du public accueilli, a été installé au Parc équestre, permettant de valoriser ses bio-déchets en méthanisation ou compostage.

ECOSYSTÈME NUMÉRIQUE FÉDÉRAL

Dans un contexte de digitalisation croissante, la FFE a poursuivi ses travaux d'informatisation des opérations courantes et développé son écosystème numérique afin de répondre au mieux aux besoins des adhérents et des licenciés.

Des tests de sécurité, la mise en place de procédures préparant le Plan de continuité d'activité (PCA) de la FFE et l'application d'une Politique de sécurité des systèmes informatiques (PSSI) ont été effectués par les services informatiques.

Deux nouveaux sites ont été livrés cette année : Ride to Tokyo, plateforme dédiée à la communication et promotion autour de l'équipe de France lors des JOP, et la vitrine institutionnelle du fonds de dotation Equiaction.

En prévision de la mise en ligne du nouveau site FFE.com, d'importants travaux de développement et de transfert de contenus ont été menés par l'équipe informatique.



Les différents sites internet ont délivré 172 588 712 pages sur le millésime, soit une baisse de 21,80 % par rapport à 2020.

D'autres outils numériques à destination des licenciés ou des adhérents ont bénéficié de développements durant le millésime.

La plateforme A Cheval en France, valorisant les produits équestres proposés par les établissements labellisés FFE, a été améliorée afin que les résultats du moteur de recherche soient plus pertinents.

Deux e-challenges ont été développés pour mobiliser la communauté des cavaliers : le Generali e-Challenge by FFE et le Ride to Tokyo Challenge, en lien avec la start-up de social-learning Maracuja.

L'application FFE Connect, facilitant la relation entre les clubs et leurs licenciés, a fait l'objet de 3 démonstrations en visioconférence. Téléchargée par plus de 36 000 cavaliers, l'utilisation de FFE Connect a bondi de + 91 % par rapport à 2020.

S'adressant aux cavaliers, enseignants, officiels de compétition et organisateurs, la plateforme de formation à distance Campus FFE a cumulé 480 310 pages vues, soit une augmentation de 6,30%.

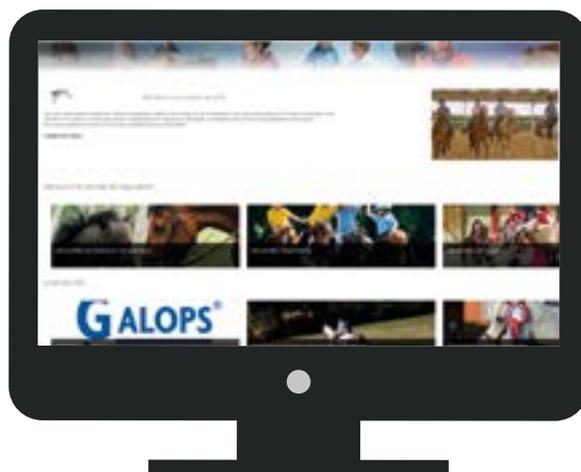
Durant le deuxième confinement, le Campus FFE a permis de proposer une version en ligne des Rencontres Western. De nouveaux contenus ont été mis en ligne à destination des officiels de compétition : juges de CSO ou de Mountain Trail, commissaires au paddock, juges et chefs de piste TREC. Dans le cadre du partenariat avec la SHF, 9 cours ont été mis en ligne à destination des officiels des circuits Jeunes chevaux.

Le Campus FFE a également servi de support numérique aux Ateliers Pédagogiques proposés aux enseignants, suivis par 910 d'entre eux.

Deux projets favorisant la proximité et l'échange d'information sont actuellement en cours de développement, enrichissant l'environnement numérique fédéral.

En interne, un projet de logiciel de gestion de contacts type CRM permettra un meilleur suivi des interactions avec les adhérents entre services, au-delà de la solution utilisée par le Centre de contact.

Concernant l'ensemble de la communauté fédérale, le déploiement d'une « Workplace », sorte de réseau social privé, améliorera la communication entre les adhérents et la Fédération en y intégrant les organes déconcentrés. Les adhérents seront automatiquement abonnés et pourront s'inscrire à différents groupes par centre d'intérêt.



VEILLE ET INFORMATION JURIDIQUE DES ADHÉRENTS

La Fédération accompagne ses adhérents en assurant pour eux une veille sur tous les sujets intéressant les activités équestres et notamment le cadre réglementaire s'appliquant à nos domaines d'activité.

Le service juridique FFE Ressources assure ainsi une veille permanente sur les actualités réglementaires et législatives, un soutien pour la gestion des litiges ainsi qu'un travail constant auprès des autorités administratives pour simplifier les procédures auxquelles sont soumis les établissements équestres et organisateurs.

L'information aux membres de la FFE est dispensée via une permanence téléphonique, un site dédié et une lettre d'information mensuelle sur l'actualité juridique.



Entre septembre 2020 et août 2021, le site FFE Ressources a comptabilisé près de 176 300 pages vues contre 140 500 pages vues en 2020. Sans surprise, les pages les plus consultées sont celles concernant les aides mises en place pour faire face aux conséquences économiques du Covid.

Deux visioconférences dédiées à la facturation de prestations équestres et à l'application de taux de TVA ont été organisées en juin 2021 à la suite des précisions apportées par l'administration fiscale.

Environ 3 129 questions de groupements équestres ou d'organes déconcentrés, contre 3 500 en 2020, ont également été traitées durant le millésime. Une nouvelle fois, les questions les plus récurrentes portent sur les problématiques des établissements équestres liées à la crise sanitaire : ouvertures des ERP, organisations de compétitions et plus récemment le pass sanitaire et le pass'sport.

Un travail essentiel de suivi et d'analyse de la réglementation liée à la crise sanitaire a été diffusé dans dix-neuf lettres d'information dédiées.

Depuis 2015, la FFE, titulaire d'une délégation de service public est soumise à l'obligation de mise en place d'une procédure de saisine par voie électronique, qui permet à chacun d'adresser à la Fédération par cette voie une demande, une déclaration, un document ou une information.

Au titre du millésime 2021, 226 saisines ont été traitées sur des sujets divers tels les licences FFE, les diplômes fédéraux, les compétitions ou le certificat médical.

ENGAGEMENT SOCIÉTAL

Dans la continuité des démarches engagées dès 2016, la FFE a poursuivi son action de promotion du bien-être animal et de sensibilisation des publics aux principes du bien-être équin.

Au cours du millésime 2021, 784 poney-clubs et centres équestres se sont vu attribuer la mention « Bien-être animal » contre 350 pour le millésime 2020.

Pour rappel, cette distinction, proposée aux établissements labellisés depuis la rentrée 2019, vise à accompagner les poney-clubs et centres équestres et à valoriser leur prise en compte du bien-être animal, au-delà des exigences légales en la matière.



Le cursus Capacité Détenteur d'équidé, initié en 2019 par la FFE, a connu en 2021 un fort engouement. Il a été suivi par 569 détenteurs ou futurs détenteurs (module théorique), en quête d'information sur la gestion quotidienne d'un équidé (180 en 2020).

Cette formation comprend un module théorique à distance et un module pratique, qui peut être dispensé par les clubs. Elle permet d'acquérir les connaissances indispensables à la détention d'équidés dans le respect de leur bien-être et des obligations réglementaires et sanitaires. La formation permet également de développer les compétences pratiques de manipulation et de soins des équidés, d'entretien du matériel et des installations.

Environ 1 300 cavaliers sont actuellement en cours de formation sur le Campus FFE, en hausse de 85 % par rapport à 2020.

En réaction aux actes de cruauté perpétrés à l'encontre des équidés tout au long de l'année 2020, la FFE a signé



une convention de coopération et partage de données avec la Direction générale de la Gendarmerie nationale en septembre 2020.

Elle s'est portée partie civile dans le cas des plaintes déclarées recevables et suivies d'une instruction. Elle a depuis suivi une vingtaine de dossiers avec la Ligue Française pour la Protection du Cheval.

Enfin, les services de la Fédération ont travaillé avec des parlementaires et des sénateurs afin de porter les revendications de la filière équestre dans le cadre de la proposition de loi « Bien-être animal », en cours d'adoption au Parlement depuis le début de l'année 2021.

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS

Depuis 2010, la FFE-CNTE participe à la Semaine européenne du développement durable en mettant à disposition des clubs des outils clés en main. La communication sur cette période vise à sensibiliser et à mobiliser les clubs, centres de tourisme équestres, associations de cavaliers et meneurs, mais aussi les cavaliers et leur entourage.

Événement du Ministère de la Transition écologique, la Semaine européenne du développement durable 2021 a été reportée du fait de la situation sanitaire du 18 septembre au 8 octobre.

Impliquée depuis plusieurs décennies en faveur du développement durable, la FFE participe aux travaux du Club Sports et Développement durable, initié par le Ministère des Sports pour mutualiser les savoirs, expériences et travaux sur la thématique.

Elle participe également au groupe de travail mené par le Comité national olympique et sportif



français (CNOSF), autour du développement et de la mise en ligne d'une boîte à outils commune à tous les acteurs du mouvement sportif et la création d'un outil d'auto-diagnostic dédié à la démarche de responsabilité sociétale des organisations (RSO).

Signataire de la Charte des 15 engagements éco-responsables, fruit d'un partenariat entre le Ministère des Sports et WWF, la FFE-CNTE a participé aux travaux de rénovation de ce document de référence pour les organisateurs d'événements sportifs et les gestionnaires d'équipements mobilisés autour des enjeux environnementaux.

La FFE-CNTE a été invitée à participer au Club parlementaire Sport, dédié aux exigences environnementales, le 2 mars 2021, en présence de députés et sénateurs. Aux côtés du COJO Paris 2024, du CNOSF, des fédérations de Golf et des Clubs omnisports, de l'ANDIISS notamment, les échanges ont porté sur le thème « Renforcement des exigences environnementales : quelles réponses de la filière sportive ? ».

RAPPORT MORAL 2021

03

CONFORTER LE RÔLE DU CHEVAL MÉDIATEUR

Dès 2017, la Fédération Française d'Équitation a initié la démarche Cheval & Diversité pour accompagner l'ensemble des acteurs équestres, sanitaires et médico-sociaux dans leurs projets communs en faveur des publics sensibles. Les activités avec les équidés démontrent chaque jour l'intérêt et les bienfaits des poneys et chevaux dans la prise en soins et l'accompagnement des personnes en situation de handicap ou en difficultés psycho-sociales.

Les situations inédites vécues ces derniers mois et leurs répercussions mettent en lumière l'utilité sociétale de l'équitation. Par sa démarche Cheval & Diversité, la FFE promeut ces atouts autour de plusieurs axes que sont le sport-santé, le handicap, le soin, l'inclusion et le développement personnel et les valorise auprès de la population comme des pouvoirs publics.

PROFESSIONNALISATION DES COMPÉTENCES EN MÉDIATION AVEC LES ÉQUIDÉS

Afin d'accroître les compétences des professionnels équestres, médico-sociaux et sociaux dans le domaine de la médiation avec les équidés – MAE – la FFE a mis en place plusieurs actions, avec le double objectif de professionnaliser les compétences et de renforcer la complémentarité entre professionnels.

Lancée en 2020, la formation Médiateur équin vise à professionnaliser, spécialiser et renforcer les compétences des professionnels issus de secteurs divers. Elle comptera ses premiers diplômés fin décembre 2021, à l'issue d'une formation de 546 heures avec stage.

Une seconde promotion a été lancée en mars 2021, la provenance professionnelle des 12 stagiaires – issus du monde équestre, sanitaire, médico-social et social – reflétant le positionnement de référence dont bénéficie la FFE et l'offre de formation qu'elle propose.

Après 3 sessions au Parc équestre fédéral, la FFE a engagé le déploiement territorial de la formation « Initiation à la MAE ». En partenariat avec le CRE Nouvelle-Aquitaine, les 14 stagiaires également issus des différents champs professionnels ont découvert durant 3 jours les 5 domaines de la MAE : Sport-santé, handicap, soin, inclusion et développement personnel.



Faisant vivre son partenariat avec la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne (FEHAP), la FFE a renouvelé en octobre 2020 l'organisation d'un séminaire de découverte de la MAE pour 17 directeurs et/ou responsables d'ESSMS (établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux). A l'instar des formations d'initiation à la MAE, ce format de séminaire expérimenté au niveau national par la FFE a vocation à être décliné en région.

DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE INCLUSIVE

Avec les Défis Cheval & Diversité, la FFE propose un événement sportif permettant de (se) découvrir, se perfectionner, se dépasser autour d'ateliers et de compétitions ouvertes aux cavaliers en situation ou non de handicap.

Valorisant pleinement la richesse de la diversité et la force des équipes inclusives, les Défis Cheval & Diversité sont l'occasion privilégiée pour les cavaliers en situation de handicap, et les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux qui les accompagnent, de rencontres autour d'ateliers et disciplines équestres, encadrés par des professionnels experts.

La FFE a accompagné les CRE et CDE dans le développement de ces activités inclusives. Après les formats départementaux de 2020 organisés par les CDE de la Manche et de l'Indre, la FFE a soutenu les Défis Cheval & Diversité Centre-Val de Loire de juin 2021, en relayant l'initiative et en assurant des interventions d'experts.

Composant avec le contexte sanitaire, un format et une dynamique intra club ont été proposés : durant une semaine, une centaine de cavaliers, répartis dans 10 clubs de la région, ont participé à cet événement parrainé par Marie-Amélie LE FUR, Présidente du Comité Paralympique et Sportif Français.

Autre illustration de son lien étroit avec les territoires pour le développement des activités équestres et leur pratique inclusive, la FFE a collaboré avec le département des Hauts-de-Seine, la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale, pour l'élaboration d'un livret d'accompagnement des élèves scolarisés en classe ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire), « Mon carnet poney ». Ainsi, au cours de l'année scolaire 2020/2021, 480 élèves issus de 45 ULIS d'écoles élémentaires ont participé à ce dispositif et bénéficié de cet outil.

Enfin, dans le cadre de la renaissance de la mythique Route du Poisson, la FFE a apporté son soutien à l'association organisatrice, et tout particulièrement dans sa dimension inclusive, en accueillant au Parc équestre fédéral les regroupements des équipages mixtes handi-valides pour leurs entraînements, en présence des référents territoriaux du Comité



Paralympique et Sportif Français, signataires de la convention tripartite de partenariat autour de cet événement à l'initiative de la FFE.

VALORISATION DES ACTIVITÉS

La FFE a promu les actions et projets de sa démarche Cheval & Diversité au sein de plusieurs comités de pilotage. En partenariat avec l'IFCE, elle a participé à plusieurs travaux et études, portant sur l'analyse des besoins en matière de médiation et d'activités équestres adaptées, sur le cadre juridique applicable aux activités de médiation équine, ou l'accompagnement par la médiation équine des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Pour enrichir le réseau des acteurs sensibilisés aux aspects inclusifs des activités équestres, la FFE a poursuivi et renforcé son implication dans différentes dynamiques nationales.

Elle s'est notamment positionnée au sein de la Conférence régionale du Sport Centre-Val de Loire, lieu de son siège. Faisant suite à la création de l'Agence nationale du sport (ANS), les Conférences régionales du Sport comprennent des représentants de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements publics de coopération intercommunale compétents en matière de sport et des autres personnes physiques et morales intéressées par le développement du sport.

RAPPORT MORAL 2021

04 **NOURRIR LES RELATIONS INSTITUTIONNELLES ET LA PRÉSENCE INTERNATIONALE**

La période que nous avons traversée a mis en lumière l'importance des relations avec les pouvoirs publics nationaux et européens : elles ont été particulièrement intenses pendant ce millésime en raison de la crise sanitaire, des échéances électorales et des dossiers législatifs.

Par l'intermédiaire de ses représentants, la Fédération Française d'Équitation entretient des relations suivies avec les pouvoirs publics, assurant également la veille et le suivi des affaires institutionnelles et européennes, en particulier la révision de la Directive TVA.

L'ensemble de ces actions est mené conformément aux règles nationales et européennes de transparence. La FFE répond ainsi aux exigences de transparence requises pour l'inscription au Registre de transparence de l'Union européenne et à celle de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique (HATVP).

La Fédération s'attache à faire rayonner le modèle français du cheval partagé au-delà de nos frontières, conduisant de nombreuses missions d'expertise à l'étranger et organisant des échanges protocolaires ou l'accueil de délégations au Parc équestre fédéral.

REPRÉSENTATION DES ENJEUX DE L'ÉQUITATION AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS NATIONAUX ET LOCAUX

En complément de la veille réalisée dans le cadre de la crise sanitaire, le service des Affaires européennes et institutionnelles a suivi avec attention l'actualité législative française, qu'il s'agisse des différents projets de loi de finances rectificative mais aussi de propositions et projet de loi ayant une incidence directe sur l'équitation et les activités des clubs tels que :

- Le projet de loi confortant le respect des principes de la République,
- La proposition de loi visant à démocratiser le sport en France,
- La proposition de loi visant à lutter contre la maltraitance animale.

Dans chacun de ces textes, la FFE a eu des échanges nourris avec des parlementaires, mais aussi avec le mouvement sportif, pour faire valoir des particularités de l'équitation. La FFE a initié des amendements dont certains ont - ou pourront - prospérer au cours de la navette parlementaire.

En cette année d'élection pour les collectivités territoriales, la FFE a adressé un courrier type aux CRE et CDE s'ils souhaitaient interpeller les candidats à cette élection majeure pour la vitalité des territoires.

Le président Serge LECOMTE a également adressé des messages à l'attention de candidats ainsi qu'à l'issue des élections, à l'ensemble des présidents des exécutifs locaux élus.

Une newsletter a été adressée en juillet 2021 aux parlementaires français et européens élus en France, présidents des exécutifs régionaux et départementaux, institutionnels français et européens.

En tant que membre actif de la Filière Cheval regroupant les cinq structures mères de la filière équine, la FFE a participé aux réunions portant notamment sur le bien-être animal, les aspects sanitaires, la PAC...

Elle a également échangé avec le ministère de l'Agriculture, notamment autour de l'inscription de diplômes équestres dans la rénovation de l'enseignement agricole, et accueilli Christiane LAMBERT, présidente de la FNSEA lors de sa venue en région Centre-Val de Loire, rappelant la position des dirigeants de centres équestres comme acteurs de la ruralité.



La FFE a participé aux travaux de concertation entre fédérations, menés par le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) pour des relations renforcées avec les Voies navigables de France (VNF) d'une part, et avec l'ONF d'autre part. Elle a également relancé les sollicitations auprès de la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux, en s'adressant directement aux PNR menant ou intéressés par des projets équestres.

Animée par l'esprit de concertation entre usagers et avec les aménageurs de la nature, la FFE a relayé le tutoriel « VTTistes / Cavaliers : 3 conseils pour bien se rencontrer », initiative d'Isère Cheval Vert, association adhérente, et de la Mountain Bike Foundation, partenaire sur plusieurs projets Sports de nature.



En complément des relations bilatérales qu'elle peut avoir avec plusieurs fédérations amies, notamment dans le cadre de convention avec la Fédération Française de Randonnée pédestre et celle de Cyclo-tourisme, la FFE s'est associée à plusieurs fédérations de sport de nature afin d'interpeller les pouvoirs publics.

Au sein de l'Alliance des sports et loisirs de nature, six fédérations ont ainsi regroupé en mars 2021 leurs forces pour faire valoir leur engagement pour la santé physique et mentale des Français, l'innocuité en termes d'exposition à un risque de contamination lié à la pratique d'une activité de plein air ayant désormais été démontrée.

Reçue par le président de la République, cette Alliance des sports et loisirs de nature représente auprès des pouvoirs publics 5 millions de Français licenciés. Cette force collective lui permet de faire valoir ses droits et de solliciter la pratique des sports et loisirs de nature, dans le cadre de dérogations.

PRÉSENCE EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

La FFE a également mené des travaux de représentation des intérêts des activités équestres au niveau européen. Le service des Affaires européennes et institutionnelles a assuré la veille, la représentation et la défense des

intérêts, notamment en collaborant avec la Fédération Equestre Européenne (EEF - European Equestrian Federation), la Fédération Internationale de Tourisme Equestre (FITE) et le réseau européen du cheval (EHN – European Horse Network).

Parmi ces dossiers européens, la FFE a suivi avec vigilance les négociations portant sur la proposition de Directive visant à modifier la politique des taux de TVA.

Outre la veille et les contacts institutionnels, elle s'est particulièrement impliquée pour sensibiliser ses homologues et faire adopter des positions ou courriers communs dans le comité de l'Union européenne de l'EEF ainsi que, par le truchement de la FITE, dans le réseau européen du cheval (EHN). La France défend auprès des 26 Etats-membres le bénéfice d'un taux réduit de TVA pour la filière équine. Les négociations se poursuivent dans l'espoir d'un aboutissement d'ici 2022.

De même, la FFE a prêté une attention importante aux discussions portant sur la réforme de la PAC et la notion d'agriculteur actif, qui a pu dans le passé, être préjudiciable pour les établissements équestres. Serge LECOMTE a plusieurs fois attiré la vigilance du Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation sur les risques encourus si des critères restrictifs étaient adoptés.

Concernant l'application de la Directive relative aux voyages à forfait et aux prestations de voyages liées, la FFE demeure attentive à l'application et à l'évolution éventuelle de cette réglementation.

À travers la FITE qui est membre du groupe d'experts de la Commission européenne, il a été demandé d'exclure du champ d'application de cette Directive ; les membres des fédérations sportives qui organisent des forfaits pour leurs licenciés au sein de leurs Etats-membres.

Comme les précédentes années, la FFE a participé à des consultations publiques ouvertes par la Commission européenne portant notamment sur la vision à long terme pour les zones rurales, sur l'identification et l'enregistrement des équidés ainsi qu'à celle portant les statistiques agricoles.

Dans le cadre de l'organisation des JOP de Paris 2024, la FFE a accueilli le Comité d'organisation des Jeux (COJO) le 27 octobre 2020 au Parc équestre fédéral.



Concernant sa présence à l'international, en 2021, la FFE comptait 85 clubs étrangers et 4221 licenciés.

Durant le millésime 2021, la FFE a poursuivi ses actions en matière de promotion du modèle français de développement de l'équitation à l'étranger et s'est efforcée de maintenir le lien avec ses clubs, malgré l'arrêt des activités dans de nombreux pays.

La FFE a notamment apporté un soutien à certains clubs chinois fortement impactés par la crise, en prenant des mesures exceptionnelles pour les clubs ayant accusé un décrochage significatif du nombre de licences.

Surmontant un contexte difficile, le nombre de clubs adhérents et de licenciés FFE en Chine a continué de croître, avec 46 clubs et 2549 licenciés.

La FFE a participé à chaque rendez-vous Chine des acteurs de la filière équine française.

La FFE a mené des actions de partenariat dans diverses régions du monde, avec notamment la signature d'une convention en partenariat avec la Région Centre-Val de Loire et le Comité Régional d'équitation Centre-Val de Loire concernant le développement du tourisme au Maroc, dans la région Fès-Meknès en novembre 2020.



Une convention visant la mise en service de deux entraîneurs/enseignants français avec la Korea Racing Authority a aussi été signée en juillet 2021.

Les 30 et 31 août 2021, la FFE a accueilli au Parc équestre fédéral une délégation saoudienne, avec la présence de la Vice-présidente de la Saudi Arabian Equestrian Federation, dans le cadre d'un projet de coopération autour du projet touristique d'envergure Al-Ula, comprenant un volet équestre.

La FFE a participé aux travaux de préparation de la mission Univers du Cheval, en lien avec Business France, dans le cadre de l'Exposition universelle de Dubaï.

La FFE-CNTE a porté les atouts des activités équestres et le savoir-faire français en termes de développement et de formation, notamment pour le tourisme équestre. Deux interventions sont ainsi prévues au Pavillon France fin 2021.

Enfin, la FFE a participé à plusieurs réunions de la FITE, notamment à l'Assemblée Générale du 11 septembre 2020 et à divers Conseils d'Administration, présidés par Frédéric Bouix, Président de la FITE.

Elle a aussi été motrice lors des réunions de la Commission de Tourisme Équestre : des travaux sur deux labels, une charte internationale de balisage et un projet de régulation de l'Accompagnateur de tourisme équestre à l'international ont été menés, notamment grâce aux supports fournis par la FFE et à son expertise sur ces sujets.

RAPPORT MORAL 2021

MAINTENIR LES CONDITIONS DE LA PERFORMANCE

05

Fédération sportive délégataire, la Fédération Française d'Équitation a pour mission l'organisation de la pratique sportive, depuis l'initiation jusqu'au plus haut niveau mondial.

Afin de proposer « un projet sportif pour chacun et des circuits d'excellence pour les meilleurs », la FFE œuvre à la conception de schémas sportifs adaptés à chaque public avec leurs règlements, calendriers et championnats ainsi que la constitution d'une équipe technique fédérale pour organiser et encadrer chacune des 36 disciplines FFE.

La Direction technique nationale assure la coordination de l'ensemble des cadres techniques nationaux et régionaux, des entraîneurs des équipes de France et d'environ 200 experts fédéraux, toutes disciplines confondues. La DTN intervient dans l'ensemble des domaines de la compétition, de la formation et du développement.

Pendant les périodes de confinement, les équipes de la DTN ont œuvré auprès du ministère des Sports afin de permettre les meilleurs aménagements en faveur du maintien de l'accès aux équidés, à la pratique en club et à la compétition ainsi que pour la mise à jour de protocoles sanitaires les plus adaptés possibles aux établissements équestres.

Créé en 2020, le fonds de dotation de la FFE, Equiaction, a organisé cette année ses premières actions de visibilité.

FÉDÉRATION ET DTN MOBILISÉES

La Direction technique nationale, menée par Sophie DUBOURG, joue un rôle transversal dans l'organisation fédérale. Elle coordonne l'action des cadres techniques, des entraîneurs des équipes de France et des experts fédéraux, dans l'ensemble des disciplines équestres, depuis leur mise en place jusqu'au plus haut niveau.

Pour chaque Olympiade, la direction technique nationale propose un dispositif d'accompagnement des cavaliers de haut niveau. La réalisation d'objectifs identifiés passe par une préparation optimale à travers un encadrement, des



sélections, des compétitions, notamment sur les circuits d'excellence, ainsi que des stages. Outre la préparation technique spécifique, ces regroupements permettent à l'équipe fédérale d'encadrement technique d'aborder les aspects réglementaires et administratifs, d'effectuer un contrôle médical et vétérinaire et d'aborder la préparation mentale et le media training.

Cette année encore, l'activité de compétition a lourdement été impactée par la situation sanitaire liée au Covid et à l'épizootie de rhinopneumonie, qui a engendré un arrêt total des épreuves jusqu'au 12 avril 2021.

Les compétitions FFE, FEI et SHF ont été suspendues le 1er mars jusqu'au 28 mars 2021. Partie prenante de la cellule de crise du RESPE, la FFE a créé une page dédiée pour relayer les informations et répondre aux questions.

Les équipes de France sont restées mobilisées par des stages d'entraînement et de mises en situation de compétition. Au printemps 2021, les services de la Fédération et la Direction technique nationale ont défendu un protocole de reprise de la compétition comprenant les amateurs, dans le cadre du plan gouvernemental de déconfinement.

Un dispositif de concours intra clubs a également été mis en place pour permettre aux cavaliers de reprendre progressivement la compétition.

COMPÉTITIONS NATIONALES

Au cours de ce millésime, la saison sportive ayant été impacté par les réglementations liées à la gestion de la crise sanitaire, le nombre de compétitions organisées en France a baissé de 13,78 %, tout comme le nombre d'épreuves organisées (-18,26 %).

Le système informatique fédéral a permis de reverser aux clubs organisateurs 31 670 000 € d'engagements soit une hausse de 6,60 % et enregistre une hausse des dotations de 28,87 % pour un montant de 22 710 000 €.

La période sans compétition de la saison 2021 n'a pas eu le même impact sur les divisions Club/Poney et Amateur/Pro. En effet, si en 2020 les engagements ont baissé de 40% dans chaque division, il s'avère qu'en 2021, les engagements des divisions Club et Poney ont continué de baisser (-30%), les engagements des divisions Amateur et Pro progressant de 24%.

Face au contexte, la FFE a initié plusieurs nouveaux championnats, supports de projet sportif.

Suite à l'annulation du Generali Open de France 2020, un Critérium de France 2020 Clubs/Poneys était programmé du 21 au 25 octobre 2020 au Parc équestre fédéral et pour les Amateur/Pro, du 18 au 20 décembre 2020 au Mans.

Contrainte également à l'annulation du Generali Open de France en 2021, la FFE a proposé aux Comités régionaux d'équitation de mettre en place un Open régional Poney et Club au cours des mois de juillet et août 2021, afin de maintenir un objectif sportif pour tous ceux qui le souhaitent. Un règlement fédéral commun a été proposé pour ces événements. La FFE a soutenu les dix CRE engagés dans cet objectif estival de reprise



de la compétition Club et Poney.

Concernant les sports collectifs, le Grand Tournoi 2021 a été reporté du 4 au 6 novembre au Parc équestre.

Afin de valoriser les pôles d'excellence de compétition équestre, la FFE a lancé une classification, leur offrant une meilleure visibilité auprès des collectivités locales et partenaires. Le Pôle international du cheval de Deauville a été le premier à recevoir la distinction, le 15 juillet 2021. Dix autres sites suivront.

Fondé sur les infrastructures sportives, le bien-être animal, l'accueil du public et le développement durable, le cahier des charges compte 284 critères. La classification est ouverte à tous les sites permanents de compétition prouvant leur expérience et leur expertise en matière d'organisation de compétitions équestres.

Le système FFEcompet a mis à jour les plateformes d'engagement sur les modalités prévues par les règlements 2021, pour les compétitions FFE et SHF.

Tenant compte des contraintes de pratique et d'organisation des activités équestres, la FFE a lancé des travaux informatiques portant sur le développement de deux dispositifs temporaires mais essentiels au maintien d'activité des établissements équestres : en novembre 2020 le Registre Covid FFE, permettant l'accueil des licenciés de manière responsable et tracée en cas de cluster, et en avril 2021 l'ouverture d'engagements en concours intra-clubs, favorisant la préparation des cavaliers et des équidés et prenant en compte leur participation en vue des différents championnats.

CIRCUITS LABELLISÉS ET COMPÉTITIONS FEI

Les circuits labellisés permettent à chacun de poursuivre un objectif sportif et une progression balisée. A cette fin, la FFE met en avant l'Amateur Gold Tour, la Tournée des As, le Grand National, le Top 7, le Top Jeunes Talents ou les Inter Tour - Dress Tour, Eventing Tour.

Compte tenu du contexte, le calendrier de compétition a été fortement perturbé ; les étapes des circuits ont dans la mesure été reprogrammées afin de permettre aux cavaliers une fin de saison cohérente.

Le service FFE Compétition échange régulièrement avec la FEI afin de poursuivre le développement du système informatique.

Pendant la saison, le service a conseillé, accompagné et administré 166 compétitions internationales en France toutes disciplines confondues et a permis à 3 784 cavaliers différents de prendre part à 488 compétitions internationales sur le sol français et à l'étranger.

Par ces efforts, en 2021 la FFE reste le premier organisateur mondial de compétitions internationales.

Bien qu'elle ait été progressive, la reprise de la compétition s'est traduite par une hausse significative de demandes de passeports FEI et de revalidations, passant de 1 700 en 2020 à 2 185 en 2021.

Il en est de même pour les enregistrements FEI, qui passent de 13 600 en 2020 à 14 700 en 2021. A noter qu'une évolution concernant les passeports est en cours de développement ; la mise en place fin 2021 devrait faciliter les démarches pour les cavaliers et les propriétaires.

L'accompagnement des officiels de compétition a permis à 13 579 ODC d'acquérir ou maintenir un statut, dont 719 de niveau international.

En 2021, la FFE a formé 313 personnes au travers de 10 formations en ligne, dont une formation sur l'ingénierie pédagogique réunissant plus de 60 formateurs d'officiels. 31 officiels de compétition ont obtenu une promotion au statut de «National Elite».

MÉDAILLES DES ÉQUIPES DE FRANCE

Cette saison, les cavaliers et meneurs des équipes de France ont porté haut nos couleurs lors de différents championnats, récoltant 31 médailles dont 14 en or, dans 7 disciplines différentes :

Attelage	6 médailles
CCE	1 médaille de bronze par équipe aux JOP Tokyo 3 médailles dont 2 en or en championnats FEI
CSO	5 médailles dont 4 en or
Endurance	4 médailles dont 1 en or
Equitation de travail	2 médailles
Pony-Games	8 médailles dont 6 en or
Voltige	2 médailles dont 1 en or

JOP DE TOKYO

La double épidémie humaine et animale, engendrant des contraintes sanitaires extrêmement strictes pour les cavaliers et les équidés, a largement impacté la préparation des JOP.

Malgré ce contexte dégradé, le travail exemplaire des équipes logistiques de la FFE a permis que les cavaliers et le staff français puissent concourir dans de bonnes conditions.

Sur le plan sportif, bien que ces JOP aient clairement été identifiés dans le projet sportif FFE comme une étape dans le parcours de préparation des JOP de Paris 2024, les athlètes et les staffs se sont pleinement engagés dans l'échéance. Malheureusement, plusieurs difficultés de santé vétérinaire mitigent le bilan sportif.

Le CCE conquiert une belle médaille de bronze et confirme sa place de nation forte dans la discipline.

En CSO, après avoir été en tête du classement jusqu'au passage des 3èmes couples, la France passe très près d'une nouvelle médaille, faisant face à ce nouveau format de compétition.

En Dressage, les Bleus manquent de peu la qualification en finale Equipe.

En Para-dressage, la 6ème place obtenue en équipe démontre une bonne progression de 6 places par rapport aux Jeux paralympiques de Rio et confirme le staff fédéral dans la pertinence du travail engagé.

Suite au bilan sportif et à l'analyse pointue de ces JOP, un plan d'action précis et performant sera présenté en janvier 2022 pour répondre au devoir de médailles aux JOP de Paris 2024.

EQUIACTION

Fonds de dotation de la FFE, Equiaction intervient sur trois domaines principaux : l'excellence équestre française et l'accompagnement des sportifs de haut niveau avec pour objectif les JOP de Paris 2024, le bien-être animal et le cheval médiateur.

Le millésime 2021 a été marqué par le lancement du site internet, la publication d'une plaquette institutionnelle, l'animation des réseaux sociaux, la diffusion d'un film « Esprit de conquête », l'installation de PLV sur des manifestations et la prise de parole lors d'épreuves en tant que partenaire.



RAPPORT MORAL 2021

ACCOMPAGNER LA PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS

06

Avec près de 25 000 salariés, le secteur Equitation est le premier employeur privé du mouvement sportif.

Poursuivant son action dans le domaine de la formation, outil central du développement de la pratique et de la performance, la Fédération Française d'Equitation en lien avec la Direction technique nationale a également mis en œuvre deux actions d'envergure pour accompagner les acteurs de la formation : le déploiement du Centre de formation pour apprentis FFE et l'aide à la certification Qualiopi.

Les métiers de l'équitation ont également fait l'objet d'une campagne dédiée, renforçant leur attractivité et les évolutions professionnelles au sein de la Filière pour fidéliser les diplômés.

FORMATION PROFESSIONNELLE ET DIPLÔMES FÉDÉRAUX

Actrice de la professionnalisation des acteurs de l'équitation – enseignants, dirigeants, juges – la FFE a proposé 1 036 heures de formation professionnelle continue de janvier à mars 2021, au Parc équestre fédéral.

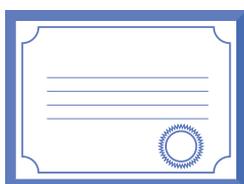
Les thématiques proposées ont concerné 3 grands domaines de compétences : pédagogie, comptabilité/gestion et communication/marketing. Cette année encore, le contexte sanitaire a contraint à annuler 6 actions de formation professionnelle.

La FFE assure la mise en œuvre, le suivi et la délivrance de certifications professionnelles : l'Accompagnateur de Tourisme Equestre, l'Animateur d'Equitation et les Brevets Fédéraux d'Entraîneur ou d'Encadrement.

Le millésime 2021 s'illustre par une hausse des certifications, en particulier pour le titre à finalité professionnelle ATE (+ 23% par rapport à 2020) et pour le BFE Equitation éthologique (+ 300%).

Sur la période d'octobre à décembre 2020, et pour faire face au contexte sanitaire impactant l'organisation des sessions de formation et d'examen, des dispositions transitoires avaient été accordées.

Le Campus FFE, plateforme d'e-learning, enrichi de nouveaux cours, a servi de support de formation : préparation au module A du BFEH en ligne, espace dédié pour les candidats au diplôme d'Animateur d'équitation afin de les accompagner au cours de leur formation.



161

diplômés ATE

317

diplômés AE



10

diplômés BFE Sports
Equestres niveau 1 dont
3 Saut d'Obstacles, 6
Hunter
et 1 endurance (en VFAE)

78

diplômés BFE équi handi
dont
- 47 mention Mental
- 31 mention
Moteur&Sensoriel



234

diplômés BFE Equitation
Ethologique dont
- 197 niveau 1
- 37 niveau 2

Dans le cadre de la réinscription de l'ATE au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), arrivant à échéance en juin 2021, un questionnaire électronique composé de 31 questions a été adressé mi-novembre 2020 :

- aux titulaires de l'ATE toutes années d'obtention,
- aux dirigeants des clubs labélisés « Centre de Tourisme Equestre » ou « Cheval Etape »,
- aux dirigeants des clubs totalisant plus de 50 licences pratiquants fléchées « tourisme ».

Cette enquête Emploi a recueilli un très bon taux de réponse de 18% des actifs, avec un niveau de confiance statistique de l'ordre de 97%. Niveau de formation plutôt élevé, sentiment de fierté du diplôme, employabilité du diplôme, souhaits de formation complémentaire se dégagent de cette synthèse.

Ces contributions ont ensuite nourri le travail de réécriture des blocs de compétence. La demande de renouvellement d'inscription de l'ATE auprès de France Compétences a été effectuée en février 2021. L'évolution de la réglementation a engendré des délais d'instruction rallongés ; la décision est attendue pour la fin d'année 2021.

Dès mai 2021, des mesures transitoires ont été prises en faveur du maintien des tests ATE en informant les candidats qu'ils ne pourront entrer en formation qu'une fois l'enregistrement officialisé, et du maintien du test d'exigences techniques.

L'engouement pour l'attelage de loisir, et l'expertise nécessaire pour la conduite de certaines activités d'animation, de traction ou de transport, plébiscitées notamment par les collectivités, ont amené à la rénovation du MATE - originellement Meneur Accompagnateur en Tourisme Équestre – vers un diplôme professionnel.

Le règlement du nouveau MATE, Meneur d'Attelage de Tourisme équestre, a ainsi été mis en ligne fin octobre 2020.

Ce brevet fédéral et certificat de compétence a vocation à être finançable par les OPCO après son enregistrement au répertoire spécifique, en cours auprès de France compétences.



Deux formations en médiation avec les équidés se sont déroulées en 2021 : la première promotion commencée en septembre 2020 et se terminant en décembre 2021 (13 stagiaires) et la seconde promotion se déroulant de mars 2021 à juin 2022, regroupant 12 stagiaires.

Pour la première fois, la formation Initiation à la MAE a été délocalisée en région. Elle s'est déroulée en partenariat avec le CRE Nouvelle-Aquitaine et a accueilli 14 stagiaires sur 3 jours.

Enfin, des travaux sont en cours avec le ministère de l'Agriculture pour proposer un diplôme fédéral de « Soigneur animateur en club » facilitant le recrutement vers l'Animateur d'équitation puis le BPJEPS.

CENTRE DE FORMATION POUR APPRENTIS

Avec la volonté de renforcer l'attractivité de l'apprentissage comme voie de formation aux métiers d'animateur d'équitation et d'accompagnateur de tourisme équestre, tout en accompagnant les organismes de formation agréés, la FFE a lancé dès 2020

le centre de formation pour apprentis, pour lequel elle a obtenu la certification Qualiopi en juillet 2020. Qualité des formations mises en place et accès aux financements publics et mutualisés sont ainsi garantis par le CFA FFE.

Fonctionnant « hors les murs », le CFA FFE délègue tout ou partie des domaines pédagogique et administratif à des Unités de Formation par Apprentissage (UFA), organismes de formation agréés pour mettre en place la formation menant à l'AE et/ou l'ATE.

La « rentrée » des apprentis s'est faite en deux temps : en septembre 2020 et en janvier 2021. Pour cette première année de fonctionnement du CFA FFE, 6 UFA ont été créées et ont accueilli 21 apprentis.

Conformément au règlement intérieur du CFA, les membres du Conseil de perfectionnement ont été nommés pour une durée de 4 ans par le Bureau fédéral en juin 2021.

ACCOMPAGNEMENT À LA CERTIFICATION QUALIOPi

A partir du 1er janvier 2022, les organismes de formation devront avoir décroché la certification Qualiopi pour bénéficier de financements publics et/ou mutualisés. Afin de les aider à mettre en œuvre leur démarche qualité, le service FFE Formation a mis en place le programme « Objectif Qualiopi », alliant visioconférences et contenus sur le Campus FFE.

58 organismes de formation et CRE ont suivi l'une des 2 sessions proposées.



CAMPAGNE MÉTIERS

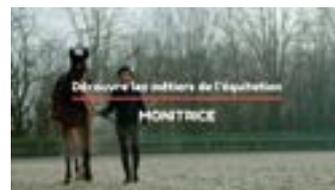
Afin de promouvoir les offres de formation dans les trois principaux métiers de l'équitation – Animateur, Moniteur et Accompagnateur de tourisme équestre – la FFE a mené une campagne renforcée en avril 2021.

Le nouveau site dédié [Metiers.ffe.com](https://metiers.ffe.com) a été enrichi : profil, fonctions, documents utiles, calendrier des examens, lien vers les centres de formation agréés...

La FFE a produit quatre vidéos présentant les compétences, les missions quotidiennes et les possibilités d'évolution au sein de la Filière. Elles ont été diffusées de façon ciblée grâce au marketing digital en avril 2021, touchant 2 242 113 personnes qualifiées.

Le site [Metiers.ffe.com](https://metiers.ffe.com) a enregistré une hausse de 510% du nombre de nouveaux utilisateurs, avec 7 674 pages vues contre 1782 la même période l'année précédente.

A l'initiative de la FFE, l'intégration de la profession d'enseignant d'équitation au concours du Meilleur apprenti de France, au printemps 2021, valorise ce savoir-faire de terrain qui allie connaissance de l'animal, compétences pédagogiques et technicité.



RAPPORT MORAL 2021

SOUTENIR LES TERRITOIRES

07

Si la cohérence territoriale de l'offre de pratique est une des grandes forces de l'équitation, elle implique pour les services de la Fédération Française d'Équitation de mener un dialogue constant avec les acteurs locaux du monde équestre : dirigeants de clubs, enseignants, représentants des organes déconcentrés et collectivités locales.

Pour affronter la crise sanitaire, assurer un soutien efficace aux établissements équestres, et les accompagner dans la reprise d'activité, les organes déconcentrés se sont immédiatement engagés. Relais des communications fédérales, contacts avec les collectivités locales, échanges directs avec les dirigeants d'établissements, montage d'opérations collectives de développement : l'implication des Comités régionaux et départementaux d'Équitation a été essentielle.

Dans le souci de maintenir ce dialogue permanent, la FFE a poursuivi les temps d'échange très réguliers avec les Comités régionaux et départementaux initiés en 2020 par visioconférence.

L'ensemble des contacts pris par la FFE avec les autorités locales, préfetures, Conseils régionaux ou départementaux ont été relayés ou concertés avec les CRE et les CDE.

En juillet et en septembre 2020, la FFE a invité les responsables d'associations de cavaliers ou meneurs et les professionnels du secteur aux Rencontres du tourisme équestre, menées autour des projets structurants en région ou en département et permettant également de connaître les attentes des pratiquants.

La restitution en a été faite en janvier 2021, par visioconférence. Elle s'est accompagnée d'une large diffusion des Actes, reprenant les pistes de développement pour chaque objectif thématique : Promotion & développement des pratiques ; Itinérance ; Manifestations & événements ; Formation.

Pour renforcer la proximité entre la Fédération et les clubs, en lien avec les Comités départementaux et régionaux d'Équitation et de Tourisme équestre, la FFE a lancé en avril 2021 une large concertation, les Assises des territoires.

Avec plus de 1 500 contributions via une grande enquête en ligne et 32 visioconférences, les Assises des territoires ont permis d'identifier des pistes de développement et d'articulation optimisée entre les acteurs.

Parmi elles, la FFE a acté la mise en place d'un service fédéral dédié à l'accompagnement des Comités régionaux et départementaux, pour les soutenir dans leurs actions au quotidien et particulièrement dans leur mission de représentation du projet fédéral auprès des instances publiques locales.

TOURISME ÉQUESTRE ET MAILLAGE TERRITORIAL

Les activités de tourisme équestre participent activement au développement territorial, et s'appuient sur le maillage des Comités régionaux et départementaux.

Itinéraires de randonnée, hébergement, restauration, commerces et services, sites touristiques... les territoires profitent des retombées économiques et sociales engendrées par l'itinérance à cheval et leurs interlocuteurs sont les CRTE-CDTE-CRE-CDE, relais de la FFE.

Depuis la mise en ligne de GeoCheval.com, ce sont 683 itinéraires soit plus de 28 000 km qui ont été remontés à ce jour par les Comités régionaux et départementaux et les collectivités.

La cartographe FFE a accompagné plusieurs Comités sur leurs projets : intégration des Streetview (CRE Hauts-de-France), développement de la rubrique Tourisme équestre du site du CDE avec insertion de GeoCheval en iframe (CDE Oise), rendez-

vous avec chaque CRTE pour la revue des itinéraires équestres régionaux.

La prospection d'itinéraires et la mise en contact entre Comités régionaux ou départementaux et collectivités territoriales ont également contribué à enrichir le SIG, tout en valorisant l'accompagnement et les ressources pouvant être mis à disposition par la FFE.



Pour l'Equirando 2021, une carte interactive des itinéraires d'approche, des hébergements et des J-, vitrine Tourisme équestre du territoire d'accueil, a été mise en ligne pour accompagner les Equirandins dans la préparation de leur aventure. Ce service sera renouvelé pour l'édition 2022.

Pour contribuer à l'alimentation du SIG et de GeoCheval, 88 collecteurs GPS et 8 formateurs ont été formés depuis la mise en place du cursus en 2017 et sont mobilisables par les Comités pour leurs opérations de numérisation d'itinéraires.

Une nouvelle adhésion Cheval Etape, réservée aux établissements n'ayant pas d'activité équestre, a été décidée, avec l'objectif de renforcer le maillage des itinéraires équestres avec des structures d'accueil adaptées aux équidés.

Levier de partenariat avec les réseaux touristiques nationaux ou locaux, ce dispositif s'inscrit dans la démarche de développement de l'itinérance équestre mise en œuvre par les Comités régionaux et départementaux de Tourisme équestre.

La FFE-CNTE, qui soutient le projet de Route européenne d'Artagnan depuis sa création en 2013, a été auditionnée le 13 novembre 2020 par un expert mandaté par le Conseil de l'Europe dans le cadre de la candidature à la certification Itinéraire culturel.

Le 19 mai 2021, la Route européenne d'Artagnan est ainsi devenue le premier itinéraire équestre à obtenir cette reconnaissance comme Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe.

Traversant 6 pays - Allemagne, Pays-Bas, Belgique, France, Espagne et Italie – cet itinéraire concerne 10 régions françaises, sur près de 8 000 km.

La FFE poursuit son accompagnement pour la valorisation des itinéraires de la Route européenne d'Artagnan sur GeoCheval en mettant à disposition le SIG fédéral, à la fois auprès des Comités régionaux et départementaux d'Equitation et de Tourisme équestre, que d'AERA via une convention de partenariat sur les tracés.

La FFE a participé aux réunions régionales organisées par AERA en visioconférence en novembre-décembre 2020, aux côtés de certains Comités régionaux et départementaux.

La FFE a également proposé un webinaire des bonnes pratiques de mise en œuvre de la REA entre Comités et collectivités territoriales le 24 septembre 2021.

Plus grand rassemblement européen de tourisme équestre, l'Equirando 2021 s'est déroulé du 30 juillet au 1er août 2021 au Parc départemental de l'Isle-Briand, au Lion-d'Angers (49). Tout au long de l'exercice, la FFE-CNTE a accompagné le Comité d'organisation dans la préparation de cet événement fédéral, dans un contexte de contraintes administratives et





sanitaires renforcées. Une conférence de presse s'est tenue le 2 juillet au Parc départemental de l'Isle-Briand.

450 participants dans 90 équipes (350 cavaliers et meneurs, 100 accompagnateurs) ont participé à cette 53ème édition, marquée par les 60 ans de l'Equirando. 4 nationalités étrangères (Allemagne, Belgique, Suisse, Suède) étaient représentées. Douze régions avaient mis en place des offres spéciales pour encourager les inscriptions des cavaliers!

La FFE accompagne désormais le Comité d'organisation de l'Equirando 2022, qui se tiendra du 29 au 31 juillet 2022 à Rue (80) dans les Hauts-de-France.

Concernant la veille des sites de pratique, les améliorations sollicitées auprès du Pôle Ressources national des Sports de nature, gestionnaire de la plate-forme « Suric@te, tous sentinelles des sports de nature », dédiée aux pratiquants de loisirs sportifs de nature, ont abouti à l'automne 2020.

La FFE a ainsi créé des comptes pour chaque CDTE et CRTE, afin qu'ils soient directement destinataires des signalements selon leur emprise géographique.

La FFE a accompagné les associations de cavaliers, clubs et comités concernés par des modifications d'itinéraires, pour défendre les intérêts des pratiques d'itinérance à cheval et la préservation de l'accès aux chemins pour les cavaliers et meneurs.



1 MILLION

de pratiquants



71 452

licenciés fléchés
Tourisme équestre

2 500

établissements et
associations de
cavaliers spécifiques



365

centres de tourisme
équestre labellisés
proposant des
itinéraires balisés et
des gîtes d'étapes



28 000 km

d'itinéraires
équestres renseignés
dans le système
d'information
géographique
GeoCheval

VIE FÉDÉRALE 08

Principalement basés au Parc équestre fédéral ou pour certains sur le site de Boulogne-Billancourt, les services de la Fédération assurent des missions d'ordre statutaire ou de support juridique et technique.

Leur action permet d'assurer la concertation nécessaire en fonction des évolutions des activités et de mettre en place de nouveaux projets, au service de ceux qui font vivre l'équitation.

VIE ASSOCIATIVE

En application de ses statuts, la Fédération organise les réunions du Bureau fédéral et du Comité fédéral, de l'Assemblée générale et du Conseil des présidents de régions.

Pendant cet exercice, le Bureau fédéral s'est réuni à 6 reprises, le Comité lors de cinq séances, et l'Assemblée générale ordinaire le 12 novembre 2020.

Le millésime était marqué par une Assemblée générale électorale, ayant donné lieu à la tenue de deux tours respectivement le 18 mars 2021 et le 27 avril ; le renouvellement des instances dirigeantes étant traité en éditorial du présent rapport moral.

Tout comme pour le millésime 2020, les CRE et CRTE ont pu tenir leur assemblée générale ordinaire par un scrutin électronique, la FFE prenant en charge le coût de l'application de vote et coordonnant la procédure.

Durant le millésime, dans la continuité des visioconférences organisées avec l'ensemble des présidents et des permanents de CRE ainsi que l'ensemble des présidents de CDE, la FFE a renouvelé les temps d'échanges sur les actualités fédérales et sanitaires, en complément de la concertation sur le fonctionnement des instances fédérales dans le cadre des Assises des territoires.

Faisant suite à l'appel à projets de l'Agence nationale du Sport autour du Projet sportif fédéral (PSF - reprenant le dispositif de la part territoriale de l'ex-CNDS), la FFE a eu la responsabilité de l'instruction des demandes de subvention sur les dossiers Équitation, pour la troisième année.

Avec ce dispositif et en lien avec les fédérations, l'Agence nationale du sport accompagne les projets des clubs associatifs, des ligues et des comités dans un objectif de développement de la pratique sportive, pour tous et sur tous les territoires.

Pour la campagne 2021, ce sont 342 projets, en provenance de 110 demandeurs, qui ont été présentés. Réunie en juin 2021, la Commission fédérale d'évaluation du PSF a réparti l'enveloppe totale dédiée aux projets Équitation, d'un montant de 852 800 €, à 268 projets. Comme chaque année, les projets de développement de nature collective ont été encouragés, avec une attention particulière portée aux actions de relance des activités équestres au regard du contexte.

Par la richesse des actions proposées, qu'elles portent sur la mise en place de circuits départementaux et régionaux, l'organisation de portes ouvertes et Fêtes du poney, la création d'itinéraires équestres, ou des actions de communication faisant la promotion de l'équitation, la campagne PSF 2021 a illustré une fois encore tout le potentiel de développement et de diversification, porté par les clubs et les comités.

Chaque année, la FFE conclut de nombreux contrats de partenariat qui renforcent la visibilité de l'institution et offrent à des sponsors privés, l'opportunité d'associer leur image à celle de l'équitation.

Generali, partenaire officiel de la FFE, et cinq fournisseurs officiels de la FFE ou des équipes de France, animent le dispositif de sponsoring de la Fédération.

Les partenariats de la FFE reposent également sur des contrats d'échanges avec des partenaires média ou événementiels et le programme Avantages licence, qui valorise la prise de licence FFE grâce à des offres promotionnelles pour les pratiquants.

En complément de ces accords avec des acteurs du monde équestre, la FFE a lancé en décembre 2020 l'application Licence+, faisant bénéficier ses licenciés d'un accès à 7 000 offres de réduction géolocalisées, sur des produits non équestres.



Le service juridique effectue également les formalités administratives liées aux événements qui se déroulent au Parc équestre fédéral et concernant les obligations liées à l'accessibilité, à l'équipement lié aux ERP, aux règles d'urbanisme et à la Loi sur l'eau.

Il assure également le suivi du Règlement général sur la protection des données, et en lien avec le service informatique, a mis en place les outils de gestion des cookies des différents sites internet FFE.

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES

Après les révélations de plusieurs sportifs concernant les violences sexuelles dont ils ont été victimes, la FFE a lancé une campagne de sensibilisation afin d'inciter témoins et victimes à prendre également la parole, dès février 2020. Cette campagne s'est traduite par l'ouverture d'une cellule d'écoute à destination des victimes ou témoins de violences sexuelles, par la création d'une adresse mail dédiée à la réception des signalements de violences sexuelles ainsi que par la création d'un visuel destiné à être affiché dans les clubs pour inciter chacun à dénoncer les violences sexuelles « En parler, c'est se libérer », « N'en parle pas qu'à ton cheval ».

Une page dédiée a également été créée afin de rassembler toutes les informations concernant les violences sexuelles : contacts utiles, documentation, événement, formations, etc.

Le 22 septembre 2020, Serge LECOMTE demandait en Comité fédéral la création d'un groupe de travail afin de développer un plan d'action et de prévention des violences sexuelles dans l'équitation. Ce groupe de travail réunit le président de la FFE ou son représentant, le médecin fédéral, le président de la Commission disciplinaire de 1ère instance, le président du Comité d'éthique, la Directrice technique nationale, une dirigeante d'établissement équestre victime de violences et les référentes FFE en charge des violences sexuelles.

Ce groupe de travail, qui a démarré ses travaux fin 2020, a élaboré le plan fédéral de prévention et de lutte contre les violences sexuelles développé ci-dessous :

Une référente FFE, juriste de formation, a été nommée afin de suivre ce dossier. A l'écoute des victimes, elle est également en charge de la réception des signalements et garantit un cadre de sécurité et de confidentialité dans le traitement et la transmission aux services compétents du ministère des Sports de ces informations extrêmement sensibles. En complément, depuis janvier 2021, une deuxième personne issue des équipes de la Direction technique nationale a été nommée aux côtés de la référente FFE afin de mieux sensibiliser les acteurs du terrain et de faciliter la remontée des informations.

Depuis le début du recueil des signalements, la FFE a recueilli et transmis au ministère chargé des sports 38 signalements concernant 33 personnes.

Jusqu'à maintenant, 3 dirigeants d'établissements équestres ont fait l'objet d'une procédure disciplinaire, 2 d'entre eux ont été sanctionnés et un quatrième dossier doit prochainement faire l'objet d'une audience.

La FFE diffuse l'information tout public et accompagne la libération de la parole. La campagne de sensibilisation « N'en parle pas qu'à ton cheval » lancée en février 2020, s'est accompagnée d'interventions de l'association Colosse aux pieds d'argile durant les grandes manifestations équestres, organisées par la FFE.

En complément des communications digitales, un dossier de 4 pages a été publié dans La REF de février 2021, adressée en version papier à tous les dirigeants et également relayé par emailing.

The image shows two pages from a document. The left page is titled 'LUTTER CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES' and contains sections for 'Sensibiliser pour prévenir', 'Facteurs de risque', 'Que faire si l'on est victime ou témoin?', and 'Dignité d'abord'. The right page is titled 'PLAN FÉDÉRAL DE PRÉVENTION ET DE LUTTE' and contains sections for 'Groupe de travail', 'Plan de prévention', 'Deux référents', and 'SIGNALEMENT ET ALERTE'. Both pages include the FFE logo and contact information.

La Charte d'éthique et de déontologie a été renouvelée, avec une part importante consacrée aux violences sexuelles. Adoptée par le Comité fédéral, elle vise à sensibiliser le plus grand nombre aux comportements non coutumiers chez les plus jeunes qui peuvent indiquer une situation problématique.

La FFE a également lancé un plan de formation des acteurs de l'équitation. Des séminaires de sensibilisation ont été mis en place à destination de différents publics : dirigeants, éducateurs, cavaliers, officiels de compétition. Un module d'e-learning adapté au public ciblé a été créé sur le Campus FFE, un auto-test questions / réponses à l'intention des éducateurs et dirigeants a été mis en ligne. L'ensemble des supports a été mis en ligne sur la Médiathèque Club.

La FFE a également sensibilisé les cadres techniques sportifs encadrant les équipes de France, le personnel FFE et les membres du Comité fédéral.

L'obtention des labels fédéraux est désormais conditionnée par la validation du module d'e-learning sur le sujet, et un programme « Violences sexuelles » a été intégré dans les titres à finalité professionnelle délivrés par la FFE : ATE et AE et les Brevets fédéraux.

La FFE a également intégré les mesures de contrôle d'honorabilité dans ses procédures d'adhésion des clubs et associations. Ce dispositif national vise à vérifier que les personnes qui exercent certaines fonctions n'ont pas été condamnées pour des faits leur interdisant de les exercer.

Chaque fédération transmet les informations au Ministère des Sports, qui les croise avec le Fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles et violentes (FIJAISV).

FONCTIONNEMENT ET BUDGET DE LA FFE



147

équivalents temps plein



82 920

appels répondus



34 495

mails traités

A la clôture de l'exercice au 31 août 2021, au compte de résultat de la FFE, les produits sont de 36,1 M€ et les charges sont de 34,1 M€.

RESSOURCES HUMAINES

L'effectif moyen de la FFE sur l'exercice 2021 s'élève à 147 équivalents temps plein, répartis sur les sites de Lamotte-Beuvron et Boulogne-Billancourt. Sont pris en compte les CDI, CDD, cadres techniques et salariés saisonniers. Si la situation sanitaire a impacté significativement l'activité du Parc équestre fédéral, cette dernière a pu reprendre progressivement en fin de millésime.

La baisse globale de l'activité de la Fédération résultant des mesures gouvernementales liées à la crise sanitaire, a une nouvelle fois engendré le recours au dispositif d'activité partielle. Ainsi, sur la période de novembre 2020 à juin 2021, 54 salariés ont été concernés par l'activité partielle totalisant 17 795 heures d'indemnisation. Parallèlement, la Fédération a pris les dispositions nécessaires permettant de garantir la sécurité et la protection de la santé

des collaborateurs dont l'activité n'a pas été impactée : les emplois éligibles ont été placés en télétravail jusqu'à l'assouplissement des préconisations du Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion et les emplois non-éligibles à cette organisation du travail ont poursuivi leur activité en présentiel dans le respect de règles sanitaires strictes.

Les représentants du personnel et la Direction ont tenu 6 réunions ordinaires et 3 réunions extraordinaires du Comité social et économique.

Parmi les 6 réunions ordinaires du CSE, 4 comportaient une partie consacrée aux sujets relevant de la santé, de la sécurité et des conditions de travail. Les réunions extraordinaires ont, quant à elles, permis une information continue des représentants du personnel relative aux conséquences des mesures gouvernementales contre la propagation de la Covid-19 pour l'activité des membres de la Fédération Française d'Équitation, de la Fédération elle-même et de ses salariés.

COMMISSIONS FÉDÉRALES

Forces de proposition auprès du Comité fédéral, les commissions sportives, les commissions et comités statutaires ont poursuivi leur travail de réflexion sur la réglementation et le développement des disciplines équestres.

Parmi elles, les commissions juridiques et disciplinaires, visant à sanctionner les pratiques interdites dans le cadre des compétitions organisées sous l'égide de la FFE par le règlement disciplinaire général, ont examinés 12 cas en première instance et 2 cas en commission d'appel durant le millésime 2021.

La Commission disciplinaire a notamment traité des dossiers de violences sexuelles liés à des signalements reçus par la FFE.

À la suite du renouvellement des instances fédérales, le Comité fédéral réuni le 25 mai 2021 a mis en place les comités et commissions prévus par ses statuts et celles nécessaires au fonctionnement de la Fédération.

COMMISSIONS ET COMITÉS STATUTAIRES	PRÉSIDENT	RÉFÉRENT DU COMITÉ FÉDÉRAL
Comité Cheval	Pascal MULET QUERNER	
Comité Poney	Céline SCRITTORI	
Comité National de Tourisme Équestre	Valérie DALODIER	
Conseil des présidents de région	Emmanuel FELTESSE	
Surveillance des opérations de vote	Ludovic QUENET	
Comité d'éthique et de déontologie	Christian BOYER	
Juges et arbitres	Patrice CHATEAU	Sylvie NAVET
Commission des finances	Philippe CABOURDIN	Olivier KLEIN

COMMISSIONS DISCIPLINAIRES	PRÉSIDENT
Juridique et Disciplinaire 1 ^{ère} Instance	Me Ludovic de VILLELE
Juridique et Disciplinaire Appel	Claire BOBIN

COMMISSIONS SPORTIVES	PRÉSIDENT	RÉFÉRENT DU COMITÉ FÉDÉRAL
Complet	Nathalie CARRIERE	Gwendolen FER
Courses / Galop	Cécile MADAMET	Déborah SMAGA
Dressage	Annick DAUBAN	Lionel du TRANOY
Endurance	Michel FAUCON	Tiffaine VERMEULEN
Equitation de Travail	Frédérique GRIMAUD	Abdelkader IKHLEF
Equitation Western	François GUYOT	Abdelkader IKHLEF
Horse-Ball	Franck REYNES	Audrey POUPARDIN
Hunter	Laurent CASANOVA	Djeylan MARDELL
Obstacles	Xavier TROUILHET	Pierre-Alain MORTIER
Para dressage	Pierre HUBERTY	
Paddock Polo	Jean-Luc AUCLAIR	Pascal MULET QUERNER
Pony-Games	Nathalie LANCEREAU	Eric MARION
Sport études	Nathalie FAVEDE	Pierre-Alain MORTIER
Tir à l'arc à cheval	Alan LE GALL	
TREC	Laurence DENIS	Valérie DALODIER
Vénerie	Antoine SINNIGER	
Voltige	Frédérique PITROU	Djeylan MARDELL

AUTRES COMMISSIONS	PRÉSIDENT	RÉFÉRENT DU COMITÉ FÉDÉRAL
Culture et patrimoine	Pascal MARRY	
Spectacles équestres	Maurice GALLE	Déborah SMAGA
Territoires ultra-marins	François EMERY	
Vétérinaire	Anne COUROUCE	

COMITÉ FÉDÉRAL

Parmi les élus du Comité fédéral, font partie du Bureau fédéral :



**Marie-Laure
DEUQUET**
Secrétaire générale



Serge LECOMTE
Président



**Elisabeth
TREILLAND**
Trésorière



Marine VINCEDEAU
Secrétaire générale
adjointe



Olivier KLEIN
Trésorier adjoint



Valérie DALODIER
Vice-présidente en
charge du tourisme



Frédéric MORAND
Vice-président en
charge des JOP
2024



**Pascal
MULET-QUERNER**
Vice-président en
charge du comité
cheval



Julien PELLETIER
Vice-président en
charge des clubs



**Emmanuèle
PERRON-PETTE**
Vice-présidente en
charge des relations
internationales



Audrey POUPARDIN
Vice-présidente en
charge du poney



Jean-Luc VERNON
Vice-président en
charge de la vie
fédérale

COMITÉ FÉDÉRAL



Morgan
BARBANCON-MESTRE



Jean-Pierre
BLACHE



Marie
CAUCANAS



Sonia
COUSINEAU



Carole
DANGLARD



Thomas
DESMAREZ



Lionel
DU TRANOY



Gwendolen
FER



Abdelkader
IKHLEF



Priscille
LE GRELLE



Djeylan
MARDELL



Eric
MARION



Bertrand
MILON



Pierre-Alain
MORTIER



Sylvie
NAVET



Marie
PELLEGRIN



Céline
SCRITTORI



Déborah
SMAGA



Tiffaine
VERMEULEN

COMITÉS RÉGIONAUX D'ÉQUITATION



François ALLÉGUÈDE
Bourgogne-Franche-Comté



Axel CARPENTIER
Normandie



Pascal CHABANNE
Nouvelle-Aquitaine



Patrice CHÂTEAU
Pays de la Loire



Jean-Pierre TATINCLOUX
Hauts-de-France



Antonin CAPOULADE
Provence-Alpes-
Côte d'Azur



Pascal DEBOUDT
Centre-Val de Loire



Laurent DUBORGET
Corse



Emmanuel FELTESSE
Ile-de-France



Hervé GELEBART
Bretagne



Valérie HAMELIN-BOYER
Grand-Est



Claude SARAMON
Occitanie



Yves TOURVIELLE
Auvergne-Rhône-Alpes



Xavier DELLOUE
Guadeloupe



Vincent FARDEAU
Nouvelle-Calédonie



Didier MARSY
Guyane



Carole PAYET
La Réunion



Thierry WAN AJOUHU
Martinique

1921 - 2021

1921

FNSE

Fédération Nationale
des Sports Équestres



1952

FFSE

Fédération Française
des Sports Équestres



1976

FEF

Fédération Équestre
Française



1987

FFE

Fédération Française
d'Équitation



FÉDÉRATION CENTENAIRE

CONTACT

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION

02 54 94 46 00 / questions@ffe.com

Suivez-nous sur



ffe.com